

**Réponse municipale à l'interpellation de la Conseillère Sylvie Krattinger Boudjelta :
«A Prilly, privilégions la marche pour lutter contre la pollution !»**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité répond comme suit à l'interpellation de Madame la Conseillère Sylvie Krattinger Boudjelta: «A Prilly, privilégions la marche pour lutter contre la pollution !» déposée et lue au Conseil communal du 6 mai 2019.

En préambule, tout en saluant cette incitation à la marche pour la santé et le climat, la Municipalité tient à rappeler qu'elle œuvre depuis une dizaine d'années, par le biais de plusieurs manifestations communales et intercommunales dans le cadre des projets de SDOL, à la promotion de la marche à pied dans l'Ouest lausannois.

En effet, 7 balades ont été étudiées et éditées sous forme de guides, disponibles gratuitement au niveau de SDOL et des Communes en 2009. Ces itinéraires sont représentés sous forme de plans, ponctués d'explications (urbanistiques, culturelles, historiques, lignes de transports publics à proximité, etc.) et illustrés par des photos, ce qui facilite l'orientation et anime la promenade. Les balades N° 2 et N° 7 traversent en grande partie Prilly et la N° 3 dans sur un plus petit trajet. Ces documents sont annexés à la présente réponse.

Voici les réponses municipales aux six questions de l'interpellation :

1. La Ville envisage-t-elle de mettre en place un système d'orientation ?

Réponse :

Le service Urbanisme & Constructions a fait part aux autres Communes de l'Ouest lausannois de cette proposition de mise en place d'une signalétique sur les 7 itinéraires des balades urbaines de SDOL. En effet, dans un souci de cohérence, il serait encore plus intéressant que ce projet se développe au niveau du District, puisqu'il viendrait compléter la première phase. Ce projet a été très favorablement accueilli par l'ensemble desdites Communes.

Faute de réserves disponibles au budget SDOL 2019, ce projet devrait être lancé en 2020, sous réserve de l'approbation du préavis d'études qui sera présenté au Conseil communal lors de sa première séance de 2020.

Ci-dessous les premières pistes de réflexions émises par SDOL :

1. Indiquer des points d'intérêts et destinations avec des temps de marche, hors normalisation pour ne pas prêter à confusion avec le tourisme pédestre. Il existe déjà plusieurs exemples.
2. Jalonner sur les terrains les axes de promenade principaux en tant qu'itinéraires locaux «SuisseMobile» (officiels). Aujourd'hui le réseau «SuisseMobile» est relativement réduit dans l'Ouest lausannois et ne permet pas bien de «sortir de la ville pour aller se promener». Cette démarche nécessiterait une coordination fine avec «SuisseMobile» (signalisation officielle) pour garantir une cohérence du réseau pédestre, par exemple depuis les arrêts de transports publics principaux en direction du lac ou des campagnes.
3. Les balades 1 à 7 «Ouest lausannois» thématiques pourraient être balisées en tant que telles (avec une signalétique hors normalisation officielle). De tels exemples de signalétique non officielle existent déjà en de nombreux endroits.

2. Est-ce qu'un balisage clair des cheminements piétonniers a été projeté ?

Réponse :

Le type de balisage qui sera projeté sera étudié dans le cadre du projet décrit dans la réponse à la question 1 ci-dessus.

3. Un système d'orientation par le biais d'applications est-il envisageable ?

Réponse :

Cette proposition est également intéressante et sera évaluée dans le cadre du projet décrit dans la réponse à la question 1 ci-dessus.

4. Est-ce que le réseau de chemins piétonniers de Prilly est intégré dans le Plan Directeur intercommunal ?

Réponse :

Oui. Le réseau de chemins piétons est abordé au chapitre «Orientation stratégique 7 : Garantir l'accessibilité tout mode à l'ensemble du territoire et accélérer le rapport modal vers la mobilité douce et les transports publics». Le réseau piéton est illustré en page 139 du dernier rapport du Plan Directeur intercommunal (PDi).

5. Est-ce que pour assurer la continuité des itinéraires, la Ville a étudié les possibilités de négocier des servitudes sur des chemins privés ?

Réponse :

L'objectif de l'«Enjeux 11» du PDi, développé en page 86 dudit plan directeur, est d'améliorer la perméabilité du territoire et de requalifier les voiries routières en espaces publics multimodaux :

- avec la collaboration de la Police de l'Ouest, toutes les impasses, avec servitudes de passage, ont été signalées comme accessibles aux piétons et vélos (dérogation au signal d'impasse);
- toutes les servitudes à créer ont été identifiées dans les 8 Communes de l'Ouest lausannois.

Les principes d'intervention qui concernent la perméabilité du réseau piéton sont développés aux pages 146 et 147 du PDi. La prochaine étape sera celle des mesures, dont l'une d'elles concernera la mise en œuvre d'un plan piéton communal. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette mesure, le problème des servitudes sera abordé.

Néanmoins, il faut savoir que la négociation avec un propriétaire privé pour la création d'une servitude est une démarche des plus complexe et ardue, souvent avec des conséquences financières. Cela existe néanmoins lorsque qu'il y a intérêt des deux parties. Ce sera donc surtout lors de l'élaboration de nouveaux PPA ou de projets que la Municipalité pourra en effet entrer en discussion pour l'inscription de nouvelles servitudes d'intérêt public.

6. Est-ce que la commune envisage d'augmenter le nombre de mobiliers urbains pour se reposer et permettre ainsi d'augmenter le rayon des déplacements ?

Réponse :

La forte déclivité du territoire communal tend à en effet permettre à celles et ceux qui le parcourent de pouvoir s'arrêter un moment au cours de leur promenade. Là aussi, le développement du secteur sud de la commune va permettre de compléter le nombre de bancs publics. La Municipalité va se pencher sur cette problématique.

Pour conclure, ce thème étant au cœur des préoccupations communales, il reste un projet laborieux, qui se concrétisera au cas par cas, soit par le biais d'opportunités liées aux planifications, soit dans le cadre de réflexions intercommunales, dans une temporalité non maîtrisée, dépendante des moyens et des contraintes foncières.

Réponse à l'interpellation de Mme S. Krattinger Boudjelta :
«A Prilly, privilégions la marche pour lutter contre la pollution !»

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter la réponse municipale à l'interpellation de Madame la Conseillère Sylvie Krattinger Boudjelta : «A Prilly, privilégions la marche pour lutter contre la pollution !».

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 23 septembre 2019.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic A. Gillieron

La Secrétaire J. Mojonnet



Annexes : Balades 1 à 7 éditées par Stratégie et Développement de l'Ouest lausannois (SDOL)

Réponse présentée au Conseil communal en séance du 30 septembre 2019.

1

OUEST LAUSANNOIS BALADE 1 EN PASSANT PAR LA MORAINES

L'OUEST LAUSANNOIS REGORGE DE SURPRISES. CHARGÉ D'HISTOIRE, MARQUÉ PAR L'ÈRE INDUSTRIELLE, INCISÉ PAR DES VOIES DE TRANSPORT AU CARREFOUR DE L'EUROPE, RICHE EN LIEUX DE CHARME, RUELLES, PAYSAGES, COLLINES DOUCES, RIVIÈRES ET FORÊTS, IL SE PRÉPARE À UNE NOUVELLE HUE AU TRAVERS D'UNE FOISON DE PROJETS. C'EST LA BEAUTÉ DE TOUS CES CONTRASTES QU'INVITENT À DÉCOUVRIR LES BALADES DANS L'OUEST LAUSANNOIS.

BALADE 1: EN PASSANT PAR LA MORAINES

Vous cheminerez tout d'abord dans le joli village de Crissier et le long de la Mère qui s'écoule dans un vallon sauvage aux portes de la ville. Vous traverserez ensuite une zone plus urbanisée, un espace d'intervention du Schéma directeur de l'Ouest lausannois. Puis, vous flânerez sur une vaste crête d'où la vue sur les environs est panoramique. À travers champs, vous rejoindrez enfin la paisible et méandreuse Venoge et parcourrez le hameau de Renens, un véritable havre de paix en lisière de ville.

COMMUNES TRAVERSÉES: CRISSIER, RENENS, ÉCUBLENS ET CHAVANNES-PRÈS-RENNES.

DÉPART: ARRÊT «BRÉ» DU BUS N°18

ARRIVÉE: ARRÊT «CERISAIE» DU M1 **LONGUEUR:** 9,5 KM

DURÉE SANS S'ARRÊTER: 2H30 **AVEC LECTURE:** 3H50

(ÉTAPES PLUS COURTES POSSIBLES: ARRÊTS DE BUS INDICUÉS)

PROFIL DU PARCOURS: EN DOUCE DESCENTE. QUELQUES COURTES MONTÉES ÇÀ ET LÀ.

ACCÈS AU POINT DE DÉPART (EN TRANSPORTS PUBLICS)

Depuis le centre de Lausanne: au Flon, prenez la ligne 18, direction Timonet. Descendez à l'arrêt Bré.

Depuis la gare de Renens: prenez la ligne 32, direction Mex-Village. Descendez à l'arrêt Bré.

RETOUR DEPUIS LE POINT D'ARRIVÉE (EN TRANSPORTS PUBLICS)

Vers le centre de Lausanne: prenez le m1 à l'arrêt Mouline (ou Cerisaie), en direction de Lausanne - Flon. Descendez au terminus.

Vers la gare de Renens: prenez le m1 à l'arrêt Mouline (ou Cerisaie), en direction de Renens - CFF. Descendez au terminus.



De l'Ouest moderne à travers les vignes d'une moraine de l'âge glaciaire...



...à l'Ouest ancien, en flânant entre les maisons d'un hameau campagnard.

- = Petites histoires locales
- = Plaisirs de la balade
- = Les projets à venir
- *** = Trajets en option
- ▶ = Arrêts intermédiaires

MOULIN DE LA MÈRE

Au 18^e siècle, le plan cadastral indiquait «Scye», ce que confirmait le toponyme «Champ de la Raisse» (scierie). Deux moulins se trouvaient là. Un pont sur la Mère mène au moulin du haut, là où l'ancienne route de Crissier à Prilly franchissait la rivière à gué. Au 20^e siècle, une machine à vapeur dotée d'une grande cheminée actionnait le moulin du bas, la scie et le battoir. Ce moulin et la scie, situés outre Mère (aussi «Ley Outre», «Léioutre» ou «Luttre») ont disparu. De même que la poésie du descriptif de 1754 du «Moulin-Dessus»: «Rouages, Moulin, grange, Ecurie, buaton, courines, places, four, jardin, Verger, Chevenière (...)».

UNE FOIS LA RIVIÈRE DE LA MÈRE FRANCHIE, SUIVEZ L'UNIQUE CHEMIN QUI LONGE CE COURS D'EAU DANS LE SENS DE LA DESCENTE. À L'ENDROIT OÙ CE DERNIER DEVIENT SOUTERRAIN, REJOIGNEZ LA GRANDE ROUTE DE PRILLY QUE VOUS LONGEZ JUSQU'AU PASSAGE-PIÉTONS. APRÈS AVOIR TRAVERSÉ CETTE ROUTE, REVENEZ LE LONG DE CELLE-CI PUIS PRENEZ À VOTRE DROITE LE PASSAGE ENTRE LES BARRIÈRES EN BOIS, ET RETROUVEZ LA MÈRE À L'AIR LIBRE. QUE VOUS LONGEZ (RIVIÈRE SUR VOTRE DROITE), DESCENDEZ À DROITE ET TRAVERSEZ LA MÈRE PAR UN PONT DE BOIS.

FLÂNERIE AU FIL DE L'EAU

MÈRE: ENTRE LA ROUTE DE PRILLY ET L'ÉCOLE DES BIONDES
Dans ce vallon peu profond et assez large, un bassin de rétention a récemment été construit pour prévenir d'éventuelles inondations dans les zones habitées de Renens. Jusqu'à présent, il n'a pas servi, mais s'il devait se remplir, la végétation serait noyée et disparaîtrait en partie, renouvelée ensuite par des plantes pionnières. Ce type de phénomène a normalement lieu dans les forêts alluviales, permettant à certaines espèces intéressantes d'apparaître au fil des événements. En aval, se trouve un petit bois avec de grands hêtres, le bois Cola. Au printemps, on assiste à la floraison de petites fleurs blanches parées d'une corollette de feuilles, les anémones sylvie. Elles profitent du soleil avant que les feuilles ne leur fassent de l'ombre.

CHÂTEAU ET PLACE

De type médiévalisant, le château ne date que du début du 18^e siècle. Bâti par Jacques-Nicolas Demartines, restauré et agrandi en 1887 dans le style néo-gothique alors à la mode, il passa aux mains des Curchod, des Dapples et des Ritter. Sur la place du village, l'Hotel-de-Ville fait la renommée de Crissier au loin. Il a été tenu par le célèbre cuisinier Frédy Girardet, avant d'être repris par Philippe Rochat.

À TRAVERS UN VILLAGE PAISIBLE

PARC DE LA MÈRE

Dans le cadre de la requalification de la route de Cossonay, un parc est prévu de part et d'autre de la route, de même qu'une traversée piétonne qui permettra de rétablir la continuité de la promenade de la Mère, du bas de Renens au haut de Crissier.



LE BOULEVARD DE L'ARC-EN-CIEL

Cet axe, une fois réaménagé en un boulevard bordé d'arbres et de commerces accessibles grâce à une nouvelle ligne de tram, va devenir le moteur de la reconversion de cette zone industrielle en un quartier urbain diversifié. Il sera ponctué de places et mis en valeur par des bâtiments emblématiques.

PARC DE LA SORGE

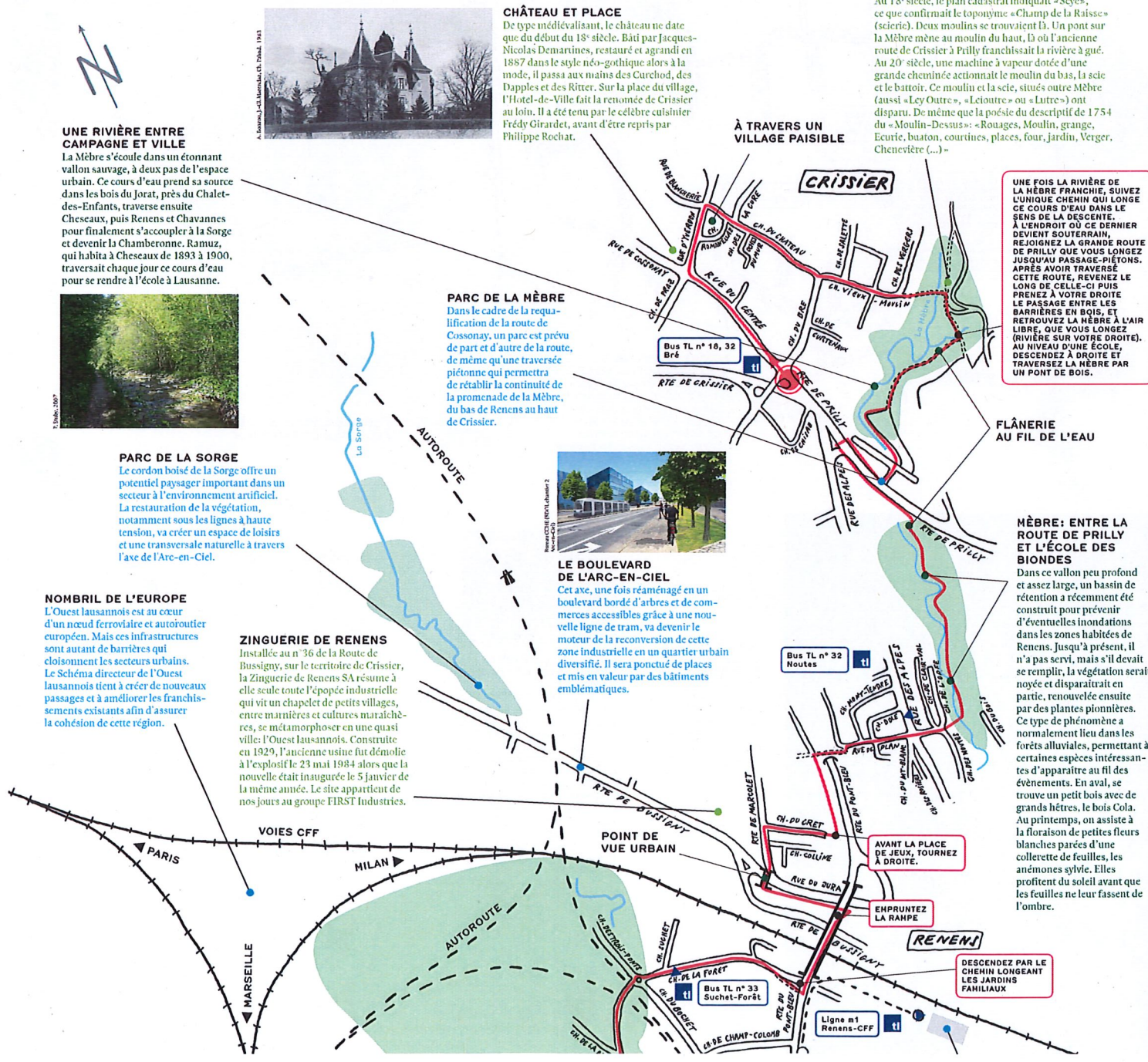
Le cordon boisé de la Sorge offre un potentiel paysager important dans un secteur à l'environnement artificiel. La restauration de la végétation, notamment sous les lignes à haute tension, va créer un espace de loisirs et une transversale naturelle à travers l'axe de l'Arc-en-Ciel.

NOMBRIL DE L'EUROPE

L'Ouest lausannois est au cœur d'un nœud ferroviaire et autoroutier européen. Mais ces infrastructures sont autant de barrières qui cloisonnent les secteurs urbains. Le Schéma directeur de l'Ouest lausannois tient à créer de nouveaux passages et à améliorer les franchissements existants afin d'assurer la cohésion de cette région.

ZINGUERIE DE RENENS

Installée au n° 36 de la Route de Bussigny, sur le territoire de Crissier, la Zinguerie de Renens SA résume à elle seule toute l'épopée industrielle qui vit un chaplet de petits villages, entre mairies et cultures maraîchères, se métamorphoser en une quasi ville: l'Ouest lausannois. Construite en 1929, l'ancienne usine fut démolie à l'explosif le 23 mai 1984 alors que la nouvelle était inaugurée le 5 janvier de la même année. Le site appartient de nos jours au groupe FIRST Industries.





ECUBLENS - BERGES DE LA VENOGUE

La Venoge est une petite rivière qui irrigue le centre ouest du canton. Des affluents de rive droite du Léman, elle présente - de l'Isle à St-Sulpice - le cours le plus long (31 km) et le bassin le plus étendu (242 km²). La force de ses eaux actionnait jadis une chocolaterie à Echandens-Bussigny et, à St-Sulpice même, le «Moulin de la Venoge». Si peu de gens connaissent ses données hydrographiques, presque tout le monde connaît la chanson homonyme du poète vaudois Gilles (1954) qui inspira le chansonnier Jacques Brel lui-même.

SUR LA PLUS BELLE CRÊTE DE L'OUEST

UNE CRÊTE CRÉÉE PAR LE GLACIER DU RHÔNE

Ily a environ 20 000 ans, lors de la dernière période de glaciation, la région était recouverte de plus d'un kilomètre de glace provenant du glacier du Rhône. Celui-ci arrachait et charriait de gros blocs des Alpes. Lors de la disparition du glacier, qui ne s'est pas faite en un jour, ces blocs se sont accumulés sur les bordures et ont formé des sortes de crêtes, les moraines, comme c'est le cas ici.

ECUBLENS

ÉCUBLENS - TIR-FÉDÉRAL ET CHAVANNES - BASSENGES

Difficile d'imaginer la marque des glaciers (un lobe frontal au pied du vallon morainique qu'est l'actuel crêt du Bois d'Ecublens) sous la dense urbanisation actuelle de la plaine ou se tint une des fêtes du Tir Fédéral (1876). A Bassenges, de l'autre côté de l'Av. du Tir-Fédéral, la partie ouest Membre servit auparavant également de lieu de manifestations militaires: le 9 mai 1476, Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, y fit défiler ses troupes tout comme Napoléon Bonaparte, Premier Consul, le fit le 13 mai 1800 avec l'Armée d'Italie.

PROMENADE DES CRÊTES

Le Schéma directeur de l'Ouest lausannois prévoit de mettre en valeur une promenade et de développer la mobilité douce sur les moraines des Côtes de la Bourdonnette et du Bois d'Ecublens en préservant les points de vue et en assurant un dégagement suffisant pour apprécier le panorama sur l'Ouest lausannois.



GARE DE L'OUEST

La gare de Renens va devenir l'interface principale de transports publics de l'Ouest lausannois. L'aménagement des environs de la future Gare de l'Ouest vise à offrir des espaces publics conviviaux et à faciliter la traversée des voies, grâce au réaménagement des places et à la création d'un nouveau passage sous-voies.

QUARTIER DES CÈDRES

Avec une augmentation de plus de 1500 emplois, le futur quartier des Cèdres formera un pôle dans l'Ouest lausannois. Ses 1500 habitants profiteront d'un arrêt du m1 à proximité et ne seront qu'à dix minutes à pied de la gare de Renens.

AUTOROUTE

Ligne m1
Mouline

Arrivée de la Balade 2 (La balade des contrastes)

PARC SPORTIF DE LA PLAINE

Les franchissements de la route de la Sorge et des voies du m1 vont être améliorés afin de «nouer» le secteur des Hautes Ecoles aux quartiers résidentiels de Chavannes au travers d'un espace vert de qualité.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE

RENGES, UN PARADIS AUX PORTES DE LA VILLE

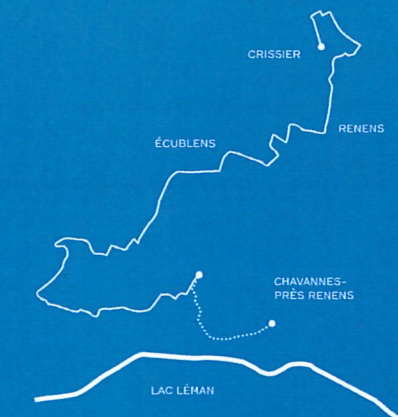
A deux pas de la poétique Venoge, cet hameau d'Ecublens est principalement constitué de fermes. Les cultures qui l'entourent sont dévolues au maraîchage. Ce havre de paix expose, au détour de ses ruelles, quelques traces du passé: un four banal, un puits public (où étaient pesées les récoltes), une fontaine qui servait de lavoir...

AU PAYS DES BELLES FERMES

AU BOUT DU CHEMIN GOU-DRONNÉ, CONTINUEZ TOUT DROIT. LA VENOGUE S'ÉCOULE DERRIÈRE LE CABANON EN BOIS. SUIVEZ CE COURS D'EAU DANS LE SENS DE LA DESCENTE PENDANT 20 MINUTES. AU NIVEAU D'UN PONT ROUGE, PARTEZ À GAUCHE POUR REJOINDRE LE HAMEAU DE RENÈS.

AU GRÉ DES MÉANDRES

ITINÉRAIRE 1 EN PASSANT PAR LA MORAINÉ



ZONE D'ACTIVITÉ ST-SULPICE-ECUBLENS

Cette zone industrielle qui présente une image hétérogène et éclatée sera transformée en une entité urbaine multifonctionnelle, à l'image d'un morceau de ville favorable au travail, à l'habitat et aux loisirs.



BORD DE LA VENOGUE: UNE AULNAIE LES PIEDS DANS L'EAU

Pendant longtemps, la Venoge a divagué à sa guise, dévorant la berge par endroits et apportant sable et gravier sur le côté opposé. Le flux de l'eau crée ainsi une série de petites falaises qui ont tendance à s'effondrer et nombre de petites plages en pente douce. Le tracé de la rivière change continuellement, modifiant sans arrêt la végétation. Parfois, un chemin plus direct se forme, provoquant l'abandon d'un méandre. L'eau commence à stagner et forme un étang. De nouvelles plantes s'installent, d'abord de petite taille, progressivement remplacées par des arbres, pour autant qu'ils soient capables de vivre les pieds dans l'eau. L'espèce indigène la mieux adaptée est l'aulne noir. L'aulnaie du lieu-dit «Records du Flon» est une des rares de ce type restant sur le plateau.

ÉCUBLENS - LE MOTTY

Perché sur sa colline, le Motty était déjà, avec son église St-Pierre, l'auberge et l'administration communale, le centre historique de la commune. A côté de Villars et de Bassenges, Renges en était le centre agricole. Si Motty veut dire église, cette dernière ne présente guère d'intérêt hormis une fenêtre datée de 1532. Au rang des célébrités, Lénine logea quelques mois au Chemin de la Cocarde, peu en-dessous. Plus près de nous, Roger Federer y fit ses débuts en tennis. A chaque époque ses héros...

En suivant les pas de l'écrivain flâneur Pierre Corajoud et de l'archéologue du territoire Jean-Pierre Dewarret (Itinera), il ne faut pas hésiter à s'arrêter, voire à emprunter quelques instants un chemin de traverse. Pour prendre le temps de lire les commentaires illustrés de Françoise Hoffer (Pro Natura) et ceux du Schéma directeur de l'Ouest lausannois. Mais surtout pour observer, humer, imaginer et échanger avec d'autres habitants ou promeneurs, l'impression laissée par ces lieux où se côtoient constructions insolites, curiosités historiques, espèces rares de la faune et de la flore et grands projets d'avenir.

Organisation:



Lausanne Région

Soutiens:

Avec le soutien de la

Retraites Populaires

ti

pro natura

Le cercle de la santé



OUEST LAUSANNOIS

BUREAU DU SCHEMA DIRECTEUR DE L'OUEST LAUSANNOIS
RUE DE LAUSANNE 35 CP 542 1020 RENENS
T: 021 632 71 27 F: 021 632 76 99
www.ouest-lausannois.ch

2

LOUEST LAUSANNOIS BALADE 2 LA BALADE DES CONTRASTES

L'LOUEST LAUSANNOIS REGORGE DE SURPRISES. CHARGÉ D'HISTOIRE, MARQUÉ PAR L'ÈRE INDUSTRIELLE, INCISÉ PAR DES VOIES DE TRANSPORT AU CARREFOUR DE L'EUROPE, RICHE EN LIEUX DE CHARME, RUELLES, PAYSAGES, COLLINES DOUCES, RIVIÈRES ET FORÊTS, IL SE PRÉPARE À UNE NOUVELLE HUE AU TRAVERS D'UNE FOISON DE PROJETS. C'EST LA BEAUTÉ DE TOUS CES CONTRASTES QU'INVITENT À DÉCOUVRIR LES BALADES DANS L'LOUEST LAUSANNOIS.

BALADE 2: LA BALADE DES CONTRASTES

En début de balade, vous allez traverser plusieurs quartiers constitués de maisonnettes entourées de petits jardins; des lieux paisibles où il fait bon vivre. Vous découvrirez ensuite à Malley un espace qui commence sa métamorphose; une zone où le Schéma directeur de l'Ouest lausannois a prévu plusieurs projets d'envergure. Enfin, vous flânerez aux abords du lac dans plusieurs espaces verts, et croirez notamment un joli étang et une rivière en fin de parcours.

COMMUNES TRAVERSÉES: RENENS, PRILLY, LAUSANNE, ST-SULPICE, ÉCUBLENS ET CHAVANNES-PRÈS-RENENS.

DÉPART: ARRÊT «RENENS-VILLAGE» DU BUS N°7

ARRIVÉE: ARRÊT «MOULINE» DU M1 **LONGUEUR:** 8 KM

DURÉE SANS S'ARRÊTER: 2H **AVEC LECTURE:** 3H30

(ÉTAPES PLUS COURTES POSSIBLES: ARRÊTS DE BUS INDICUÉS)

PROFIL DU PARCOURS: UNE COURTE MONTÉE AU DÉBUT,

EN DOUCE DESCENTE PAR LA SUITE

ACCÈS AU POINT DE DÉPART (EN TRANSPORTS PUBLICS)

Depuis le centre de Lausanne: à Bel-Air, prenez la ligne 7,

direction Renens. Descendez à l'arrêt Renens - Village.

Depuis la gare de Renens: au nord des voies, prenez la ligne 7,

direction Val-Vert. Descendez à l'arrêt Renens - Village.

RETOUR DEPUIS LE POINT D'ARRIVÉE (EN TRANSPORTS PUBLICS)

Vers le centre de Lausanne: prenez le m1 à l'arrêt Mouline en

direction de Lausanne - Flon. Descendez au terminus.

Vers la gare de Renens: Prenez le m1 à l'arrêt Mouline en direction

de Renens - CFF. Descendez au terminus.



Des jardins secrets de Prilly...



...aux rives majestueuses du Léman.

● = Petites histoires locales

● = Plaisirs de la balade

● = Les projets à venir

●●●● = Trajets en option

▶ = Arrêts intermédiaires

ROUTE DE COSSONAY

Entre l'accès autoroutier de Crissier et l'entrée dans Lausanne par Prilly, la route de Cossonay change plusieurs fois de nom. Une identité mal définie caractérise cette ancienne route hors localité devenue axe important de l'Ouest lausannois. Bordée par des secteurs de développement constructibles totalisant 620 000 m², elle doit être requalifiée pour devenir une avenue dans un tissu urbain densifié avec un axe de transport public fort.



TEMPLE DE BROYE

L'actuelle église, dite Temple de Broye (du nom du ruisseau local), fut construite entre 1764 et 1770 d'après les plans de Rodolphe de Crouzaz, seigneur de Mézière. Autrefois dédiée à Saint Martin, l'ancienne église, qui servait alors de pressoir et d'école et qui fut désaffectée en 1766, se situait sous l'actuel collège.

CHÂTEAU DE PRILLY

Abritant l'administration communale, l'édifice semble être l'ancienne habitation rurale du domaine dit «du Château» et ne servit jamais de résidence aux seigneurs du lieu, ces derniers ayant en général leur domicile à Lausanne. C'est en vain qu'on rechercha, en 1910, les traces d'un ancien château à côté de la vieille église ou encore au lieu-dit «Vieux Château» à Prilly-Chasseur.

ARC ET RENENS

«Arc et Renens» est un parc public de création très récente, achevé en 2002. Le paysage est très ouvert, les arbres sont jeunes. La pièce maîtresse est un étang dont la bordure sud a été aménagée pour recevoir des plantes aquatiques. Plusieurs espèces aquatiques ont été introduites, accompagnées de passagères clandestines rares! Une haie a été plantée avec de nombreux arbustes indigènes et quelques exotiques.

PROMENADE KARL SAUTER

Ce parc appartenait à l'imprimeur Karl Sauter qui l'a légué à Renens au milieu des années 1960. Il s'agit d'un beau cordon boisé en pleine ville. Ses anciens arbres, pour la plupart d'origine exotique, sont majestueux. Une partie d'entre eux sont étiquetés, ce qui permet de découvrir leur nom. Grâce à ses nombreux conifères, le parc reste vert toute l'année.

ANCIENNE CAMPAGNE

Le «château» de Renens passa en 1865 à M. Sandoz, puis à une société immobilière qui morcela le domaine et ses dépendances dont son ancienne grange (située à une centaine de mètres, au Chemin de la Bruyère), dite «grange de Florissant». Une rangée de cottages à l'anglaise y fut construite dans les années 1930 pour les cadres inférieurs des CFF sur le modèle: courrette, maisonnette et jardin en pente, à l'arrière.

MAISONNETTES ET JARDINS ENCHANTEURS

AU NIVEAU DU N°30, DESCENDEZ LES ESCALIERS SUR LA GAUCHE

MONTÉZ LES ESCALIERS À CÔTÉ DES FEUX DE SIGNALISATION

SUR VOTRE DROITE, PRENEZ LE PETIT CHEMIN BORDÉ DE BRIQUES ROUGES

MONTÉZ LES ESCALIERS EN FACE DU CROISEMENT

MAISONNETTES ET JARDINS ENCHANTEURS

Ces quartiers de Prilly sont composés principalement de ravissantes maisonnettes. Lors de leur construction au début du 20^e siècle, elles étaient plutôt réservées à une population d'artisans et d'ouvriers. Les temps ont bien changé depuis lors et ce type d'habitat, où il fait bon vivre, est devenu très prisé.



UN TRAM EST-OUEST

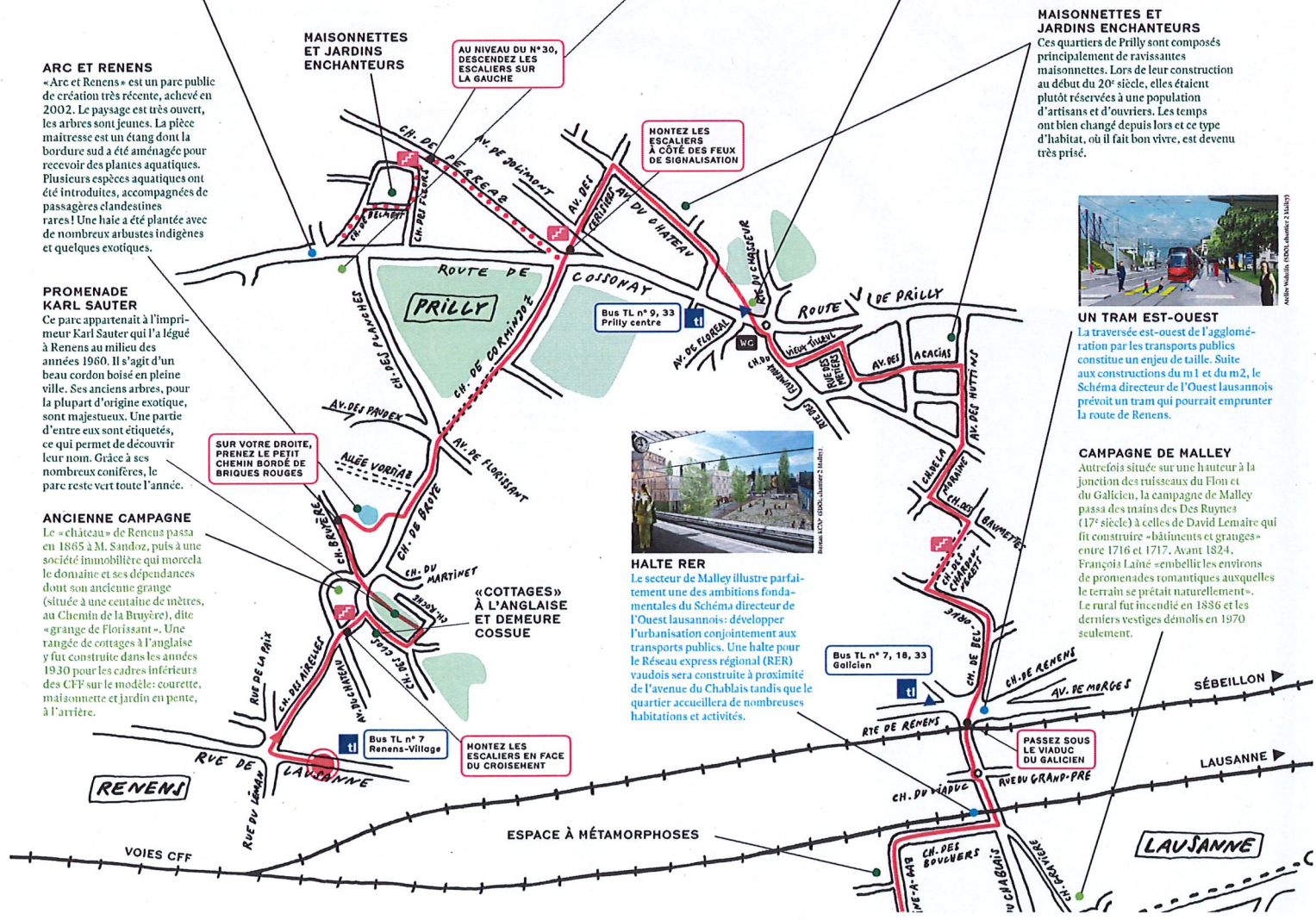
La traversée est-ouest de l'agglomération par les transports publics constitue un enjeu de taille. Suite aux constructions du m1 et du m2, le Schéma directeur de l'Ouest lausannois prévoit un tram qui pourrait emprunter la route de Renens.

CAMPAGNE DE MALLEY

Autrefois située sur une hauteur à la jonction des ruisseaux du Flon et du Galicien, la campagne de Malley passa des mains des Des Ruynes (17^e siècle) à celles de David Lemaire qui fit construire «bâtiments et granges» entre 1716 et 1717. Avant 1824, François Lainé embellit les environs de promenades romantiques auxquelles le terrain se prêtait naturellement. Le ruisseau fut incendié en 1836 et les derniers vestiges démolis en 1970 seulement.

HALTE RER

Le secteur de Malley illustre parfaitement une des ambitions fondamentales du Schéma directeur de l'Ouest lausannois: développer l'urbanisation conjointement aux transports publics. Une halte pour le Réseau express régional (RER) vaudois sera construite à proximité de l'avenue du Chablais tandis que le quartier accueillera de nombreuses habitations et activités.



3

OUEST LAUSANNOIS BALADE 3 DU VERT AU BLEU

L'OUEST LAUSANNOIS REGORGE DE SURPRISES. CHARGÉ D'HISTOIRE, MARQUÉ PAR L'ÈRE INDUSTRIELLE, INCISÉ PAR DES VOIES DE TRANSPORT AU CARREFOUR DE L'EUROPE, RICHE EN LIEUX DE CHARME, RUELLES, PAYSAGES, COLLINES DOUCES, RIVIÈRES ET FORÊTS, IL SE PRÉPARE À UNE NOUVELLE MUE AU TRAVERS D'UNE FOISON DE PROJETS. C'EST LA BEAUTÉ DE TOUS CES CONTRASTES QU'INVITENT À DÉCOUVRIR LES BALADES DANS L'OUEST LAUSANNOIS.

BALADE 3: DU VERT AU BLEU

En passant sur le territoire de six communes, cette flânerie vous permettra de saisir au mieux les riches contrastes paysagers de l'Ouest lausannois. Au programme de ce menu varié: demeures cossues et arborisées de Jouxten-Mézery, maisonnettes avec jardins de Renens et de Chavannes, (re)découverte du campus universitaire et de ses alentours boisés, grèves plutôt sauvages du lac, ruelles paisibles de Saint-Sulpice... Un parcours qui vous permettra également de découvrir plusieurs zones où le Schéma directeur de l'Ouest lausannois a prévu des projets de réaménagement de l'espace urbain.

COMMUNES TRAVERSÉES: PRILLY, JOUXTENS-MÉZERY, RENENS, CHAVANNES, ECUBLENS ET SAINT-SULPICE.

DÉPART: ARRÊT «PRILLY-ÉGLISE» DES BUS TL N°9 ET N°38

ARRIVÉE: ARRÊT «SAINT-SULPICE» DES BUS TL N°31 ET TPM N°701

LONGUEUR: 10 KM

DURÉE SANS S'ARRÊTER: 3H30 AVEC LECTURE: 4H15

(ÉTAPES PLUS COURTES POSSIBLES: ARRÊTS DE BUS INDICUÉS)

PROFIL DU PARCOURS: EN DOUCE DESCENTE, UNE OU DEUX COURTES MONTÉES ÇÀ ET LÀ. PRATICABLE À PIED UNIQUEMENT (ESCALIERS ET SENTIERS)

- = Petites histoires locales
- = Plaisirs de la balade
- = Projets à venir
- = Trajets en option
- ▶ = Arrêts des transports publics
- = Ponts
- ☼ = Points panoramiques



L'Ouest lausannois, de sa frange verte...



... à sa rive bleue.

LEY OUTRE

D'une surface de 20 hectares environ, le secteur de Ley Outre, dédié à l'industrie et au secteur secondaire, fait l'objet d'un plan directeur localisé (PDL) prévoyant sa mutation vers des activités tertiaires avec une proportion de 30 à 50 % d'habitat. Lors de votre passage, vous noterez certains éléments marquants: l'allée de saules, la ferme en Baumettes, le mur sud de la tuilerie... Ces traces des activités passées et présentes du lieu seront conservées.

CHEMIN DE PUBLIAZ

Le sentier longe le ruisseau en rive droite. Derrière un treillis, de nombreux arbustes sont visibles dans une grande pépinière. Un petit pont de bois franchit le cours d'eau. En aval, le vieux arbre avec un énorme tronc tourmenté est un saule, arbre indigène.

JARDINS FAMILIAUX EN PLEINE VILLE

Voici une série de jardins où s'épanouissent à la belle saison toutes sortes de fruits et légumes. La commune de Renens possède sur son territoire en tout 184 (plus 55 en construction dans le courant de l'été 2009) jardins potagers de ce type, de 65 m² à 120 m², qu'elle loue à ses résidents.

GARE DE RENENS

Au centre de l'Ouest lausannois, le secteur de la gare de Renens est appelé à se développer considérablement et à voir ses espaces publics redessinés. Sélectionné par un concours d'urbanisme, le projet «Rayon vert» place une nouvelle passerelle au dessus des voies faisant le lien entre les places nord et sud et les quais. L'infrastructure ferroviaire sera profondément modifiée pour accueillir le RER vaudois, le réseau de bus s'organisera en étoile autour de la gare et le futur tram Lausanne-Renens s'y accrochera. De part et d'autre du bâtiment de la gare de nouvelles constructions accueilleront des activités, commerces, bureaux ou hôtellerie.



MAISONNETTES ET JARDINS ENCHANTEURS

Ce quartier de Chavannes est composé en grande partie de ravissantes maisonnettes. Lors de leur construction au début du 20^e siècle, elles étaient plutôt réservées à une population d'artisans et d'ouvriers. Les temps ont bien changé depuis lors et ce type d'habitat, où il fait bon vivre, est devenu très prisé.

BEAU-SITE

Quel plaisir de voir couler un ruisseau! L'eau descend joyeusement de bassins en bassins. De petites cascades ont été aménagées. De nombreuses plantes aquatiques ont été introduites. C'est un délice, au fil des saisons, de regarder le jaune des iris d'eau et le rose des juncus fleuris.

JOUXTENS - MÉZERY

DEMEURES COSSUES SERTIES DE VERDURE

PRENEZ LE CHEMIN RÉSERVÉ AUX PIÉTONS QUI DÉBUTE ENTRE DEUX BARRIÈRES MÉTALLIQUES.

Bus TL n° 18 Baumettes

Bus TL n° 18 Bugnon

Bus TL n° 9, 38 Prilly Église



A. Bismet, J.-C. Maréchal, Ch. Pélissier, 1983

MAISONNETTES ET JARDINS ENCHANTEURS

ROUTE DE COSSONAY

Entre l'accès autoroutier de Crissier et l'entrée dans Lausanne par Prilly, la route de Cossonay change plusieurs fois de nom. Une identité mal définie caractérise cette ancienne route hors localité devenue axe important de l'Ouest lausannois. Bordée par des secteurs de développement constructibles totalisant 620'000 m², elle doit être qualifiée pour devenir une avenue dans un tissu urbain densifié avec un axe de transport public fort.

CORMINJOZ

Les terrains libres de construction sont destinés principalement à l'habitation collective. Une mixité avec de l'activité est proposée le long de la route de Cossonay qui sera dotée d'un axe fort de transport public. Relié à l'ensemble du réseau piétonnier, un espace vert permettant d'édifier un équipement public est prévu.

CHOCOLATS PERRIER SA

Dès 1924, la Fabrique de chocolats Perrier a contribué à renforcer la vocation industrielle de la plaine de Chavannes proche de la gare de Renens. La fabrication des produits chocolatés, au rang desquels figurent les célèbres Têtes au Choco, se fera de 1925 à 1974. Vendue aux Chocolats Villars en 1969, l'usine sera délocalisée à Fribourg en 1975. De nos jours, le site Perrier poursuit une seconde vie et abrite diverses activités commerciales et artistiques.

PLACE DU MARCHÉ

RENENS

AU NIVEAU DU PANNEAU BRUN «MUSÉE ENCRE ET PLOMB», PRENEZ À GAUCHE.

Bus TL n° 7, 17, 31, 32, 33, 36 et 38 + CFF + m1 Renens Gare

ANCIENNE ECOLE DE CERAMIQUE
Avant d'héberger une partie de l'administration communale et l'Hôtel de Ville, le puissant édifice a été le siège de l'Ecole de Céramique. La première du genre fut créée à Berne en 1906 et la deuxième ici, à Chavannes, en 1912 (millésime visible en façade avec diverses armoiries) par Lucien Menétré (syndicat radical de 1904 à 1912). Chargée de former des ouvriers qualifiés pour l'industrie céramique, l'Ecole a déménagé à Vevey en 1964.

Le cimetière de Renens est situé au sommet d'une moraine, promontoire d'où l'on a un dégageant en direction du lac. Autrefois, toute la pente exposée au sud était cultivée en vigne jusqu'à la Bourdonnette. Il n'en reste qu'un petit lambeau. De l'autre côté, une pente boisée descend vers la Mèbre, contrastant fortement par son aspect ombragé et frais.

Avec une augmentation de plus de 1'500 emplois, le futur quartier des Cèdres formera un pôle dans l'Ouest lausannois. Ses 1'500 habitants profiteront d'un arrêt du m1 à proximité et ne seront qu'à dix minutes à pied de la gare de Renens, grâce à un nouveau franchissement par-dessus l'autoroute.

Depuis plusieurs décennies, on a énormément bétonné, modifiant complètement le tracé des cours d'eau. Par conséquent, de fortes pluies peuvent grossir très rapidement une rivière comme la Mèbre, avec un risque d'inondation. Pour éviter des drames, plusieurs bassins de rétention ont été construits. Celui des Oches est quelquefois inondé, donc prudence... Il se forme alors un milieu pionnier dans lequel certaines plantes intéressantes peuvent apparaître.

ANCIEN COLLEGE DE CHAVANNES
Dénommé aujourd'hui Ancien Collège, le bâtiment fut construit en 1904 dans l'architecture Heimstättstil alors en vogue à l'époque en particulier pour les écoles à proximité du noyau villageois d'origine de Chavannes, aux Oches. Il servit jusqu'en 1971, puis encore entre 1973 et 1985. Abandonné au profit du collège intercommunal de La Planta, l'édifice fut sauvé de la démolition en 1991 et réaménagé pour accueillir l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP).

AU BOUT DU CHEMIN, TRAVERSEZ AU PASSAGE PIÉTONS ET MONTEZ EN FACE PAR LES ESCALIERS EN COLIMAÇON. EN HAUT DES DEUX ÉTAGES, MARCHEZ SUR L'ESPLANADE. APRÈS UNE CENTAINE DE PAS, LORSQUE LA TERRASSE SE RÉTRÉCIT, PRENEZ À GAUCHE. CE CHEMINEMENT DÉCRIT RAPIDEMENT UN COUDE SUR LA DROITE. VOUS CHEMINEZ ALORS TOUT DROIT SUR L'ESPLANADE (CÔTÉ SUD).

La route du Lac est en transformation. Le projet, sélectionné sur concours, vise à améliorer la sécurité des différents usagers tout en facilitant l'accès aux parcelles adjacentes, sur lesquelles des projets se développent (Learning Center, Starling Hôtel at EPFL, logements étudiants, etc.). Le concept proposé permet aussi d'améliorer la performance des transports publics, de réaliser un aménagement paysager de qualité et de renforcer les réseaux dédiés à la mobilité douce (cycles, piétons).



OUEST LAUSANNOIS
BUREAU DU SCHEMA DIRECTEUR DE L'OUEST LAUSANNOIS
CHEMIN DU CLOSEL 15 CP 129 1020 RENENS 1
T: 021 621 08 10 F: 021 621 08 33
WWW.OUEST-LAUSANNOIS.CH

FRANCHISSEZ ENSUITE LA RIVIÈRE DE LA MÈRE, PUIS REMONTEZ CE COURS D'EAU SUR 100 MÈTRES. À LA PROCHAINE INTERSECTION, PRENEZ À GAUCHE, PUIS À DROITE 30 MÈTRES PLUS LOIN.

EN SORTANT DE LA FORÊT, PRENEZ À DROITE L'ALLÉE GOUDRONNÉE ET RECTILIGNE. CONTINUEZ TOUJOURS TOUT DROIT EN LONGEANT LE CIMETIÈRE.

ARRIVÉ(E) À UNE PETITE PLACE MUNIE DE QUELQUES BANCs, DESCENDEZ À DROITE EN LONGEANT À NOUVEAU LE CIMETIÈRE. AU PROCHAIN EMBRANCHEMENT, ALLEZ À GAUCHE PAR LE LARGE CHEMIN FORESTIER.



Au nord de l'autoroute, un nouveau quartier verra le jour. Relié au site des Hautes Ecoles et au m1 par un nouveau franchissement sur l'autoroute, il accueillera commerces, activités et habitat. La forte densité prévue et la concentration d'activités commerciales seront associées à un cadre de vie agréable pour les habitants, moyennant la présence d'équipements collectifs et de réalisations architecturales de qualité. A l'Est du site, un jardin public rassemblera les nouveaux quartiers et ceux qui existent déjà : la Bourdonnette et les logements étudiants.

LE GLACIER DU RHÔNE
Il y a environ 20'000 ans, lors de la dernière période de glaciation, la région était recouverte de plus d'un kilomètre de glace provenant du glacier du Rhône. Celui-ci arrachait et charriait de gros blocs des Alpes. Lors de la disparition du glacier, qui ne s'est pas faite en un jour, ces blocs se sont accumulés sur les bordures et ont formé des sortes de crêtes, les moraines, comme c'est le cas ici.

EMPRUNTEZ LE PETIT PONT DE BOIS, PUIS PARTEZ À DROITE (DIRECTION «DORIGNY-LAC PAR LE BELVÈDÈRE» DU TOURISME PÉDESTRE). SUIVEZ ALORS LES NOMBREUSES INDICATIONS JAUNES DU TOURISME PÉDESTRE JUSQU'À LA SORTIE DU BOIS APRÈS LE BELVÈDÈRE.

OBÉLISQUE DÉDIÉ PAR
SON FILS AU SAVANT /
NATURALISTE ET
BOTANISTE ALBERT DE
HALLER (1708 - 1777)

POUR REJOINDRE ST-SULPICE
PAR LES RIVES DU LAC, PRENEZ
À GAUCHE. POUR VISITER LE SI
DE L'EPFL, PRENEZ À DROITE.

APRÈS AVOIR DÉPASSÉ
L'AMPHIPÔLE ET
L'AMPHIMAX, SUIVEZ
LA DIRECTION EPFL
(MARQUE BLEUE AU SOL).

Au sud de la belle allée de platanes de Dorigny, on découvre une petite plage de sable fin. C'est l'une des rares grèves naturelles de la région. Avant la régulation des eaux du Léman en 1891, la limite entre le lac et la terre ferme était fluctuante, le niveau d'eau pouvant varier de plus de deux mètres en une année. De nombreux marais caractérisaient cette zone. Actuellement, un ouvrage situé au Seujet en aval de Genève, restreint les variations du niveau d'eau de 50 centimètres (75 cm les années bissextiles).

Il est difficile d'imaginer que le port des Pierrettes ait été construit sur une ancienne lagune. L'eau est relativement profonde, très calme parce qu'abritée des courants du lac. De nombreuses plantes aquatiques sont visibles, faisant le bonheur de toutes sortes de canards, plus nombreux en hiver qu'en été. Il est facile d'observer des colverts, des foulques et des grèbes huppés tout au long de l'année.

Quand il fit l'objet d'une donation en 1098 à Robert, abbé de Molesme en Champagne, le prieuré clunisien de Saint-Sulpice existait déjà depuis longtemps. Le couvent fut abandonné au 15^e siècle déjà. À la Réforme, l'église et ses biens échurent à Lausanne jusqu'en 1798. Du vénérable édifice, l'un des plus remarquables de style roman en Suisse (11^e s.-12^e s.), il subsiste le cheeur et son abside ainsi que le transept et son clocher: la nef a entièrement disparu.

En suivant les pas de l'écrivain flâneur Pierre Corajoud et de l'archéologue du territoire Jean-Pierre Dewaratt (Itinera), il ne faut pas hésiter à s'arrêter, voire à emprunter quelques instants un chemin de traverse. Pour prendre le temps de lire les commentaires illustrés de Françoise Hoffer (Pro Natura) et ceux du Schéma directeur de l'Ouest lausannois. Mais surtout pour observer, humer, imaginer et échanger avec d'autres, habitants ou promeneurs, l'impression laissée par ces lieux où se côtoient constructions insolites, curiosités historiques, espèces rares de la faune et de la flore et grands projets d'avenir.



OUEST
LAUSANNOIS

Avec le soutien de la

 Loterie Romande

Retraites Populaires *Vie*

Retraites Populaires *Vie*

mutuelle d'assurances

100

Grophisme: atelier poisson / Giorgio Pesce, Cassile Southier Rédaction: P. Corajoud, B. Bieler, J.-P. Dewarrot, F. Hoffer,

4

OUEST LAUSANNOIS BALADE 4 ENTRE VILLE ET CAMPAGNE

L'OUEST LAUSANNOIS REGORGE DE SURPRISES. CHARGÉ D'HISTOIRE, MARQUÉ PAR L'ÈRE INDUSTRIELLE, INCISÉ PAR DES VOIES DE TRANSPORT AU CARREFOUR DE L'EUROPE, RICHE EN LIEUX DE CHARME, RUELLES, PAYSAGES, COLLINES DOUCES, RIVIÈRES ET FORÊTS, IL SE PRÉPARE À UNE NOUVELLE HUE AU TRAVERS D'UNE FOISON DE PROJETS. C'EST LA BEAUTÉ DE TOUS CES CONTRASTES QU'INVITENT À DÉCOUVRIR LES BALADES DANS L'OUEST LAUSANNOIS.

BALADE 4 : ENTRE VILLE ET CAMPAGNE

Vous cheminerez tout d'abord dans le joli village de Crissier et le long de la Sorge qui s'écoule dans un cordon boisé aux portes de la ville. Puis, vous flânerez à travers de belles fermes dans le village de Villars-St-Croix, pour finir par rejoindre Bussigny que vous arpenterez par des chemins de traverse. L'occasion de découvrir au passage plusieurs espaces d'intervention du Schéma directeur de l'Ouest lausannois.

COMMUNES TRAVERSÉES: CRISSIER, VILLARS-STE-CROIX ET BUSSIGNY.

DÉPART: ARRÊT «CRISSIER-CENTRE» DES BUS N°18 ET N°32

ARRIVÉE: GARE-CFF DE BUSSIGNY

LONGUEUR: 7 KM

DURÉE SANS S'ARRÊTER: 2H AVEC LECTURE: 3H15

PROFIL DU PARCOURS: EN DOUCE MONTÉE AU DÉBUT, À PLAT ET EN DESCENTE PAR LA SUITE.

PRATICABLE UNIQUEMENT À PIEDS (ESCALIERS ET SENTIERS). CHAUSSEURS DE MARCHÉ VIVEMENT CONSEILLÉS.

- = Petites histoires locales
- = Plaisirs de la balade
- = Projets à venir
- = Trajets en option
- ▶ = Arrêts intermédiaires
- ⌂ = Ponts
- ☀ = Points panoramiques



Promenade dans l'Ouest agricole au milieu des champs...



...et vue plongeante sur l'Ouest urbain en plein développement.

AIRE AGRICOLE

Nous voilà en pleins champs. L'horizon est vaste, ouvert sur la vallée de la Venoge, ses cordons boisés et au loin sur le Jura. Dans les zones cultivées où les haies manquent, la biodiversité est restreinte, il n'y a que peu d'espèces de mammifères, d'oiseaux, d'insectes et de plantes. Par rapport à un environnement construit, l'eau de pluie est mieux retenue parce qu'elle peut pénétrer dans le sol.



A. Buisson, J.-C. Marraud, C. Thülin, 1982

ANCIEN COLLÈGE DE VILLARS-STE-CROIX

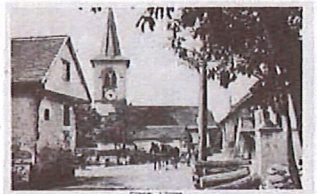
Situé à l'arrière d'un bel arbre et en bordure occidentale d'un vaste pré-verger communal encore remarquablement conservé au centre du village de Villars-St-Croix, le Vieux-Collège a été construit en 1868. Ecole jusqu'en 1979 et Maison de Commune jusqu'en 1998, il sert de nos jours, toujours avec le four à pain et la salle de pressoir, de logement. Avec son clocheton et son horloge, il est emblématique des écoles villageoises du Pays de Vaud.

PONCEAU SUR LA SORGE, VÉGÉTATION DE FORÊT HUMIDE

Le ravin de la Sorge est humide, de nombreux ruisselets dévalent les pentes, permettant à une végétation exubérante de se développer. C'est le paradis des menthes et des eupatoires dont les fleurs, petits mouchets rose ternie, annoncent la fin de la belle saison.

UNE RIVIÈRE ENTRE VILLE ET CAMPAGNE

La Sorge s'écoule à travers un décor sauvage, à deux pas de l'espace urbain. Ce cours d'eau prend sa source près de Cheseaux, sous le nom de Chamberonne. Il traverse ensuite Crissier, Ecublens et Chavannes pour finalement s'accoupler à la Mèbre et devenir la... Chamberonne. Comme une sorte de retour aux sources!



A. Buisson, J.-C. Marraud, C. Thülin, 1982

ÉGLISE DE CRISSIER

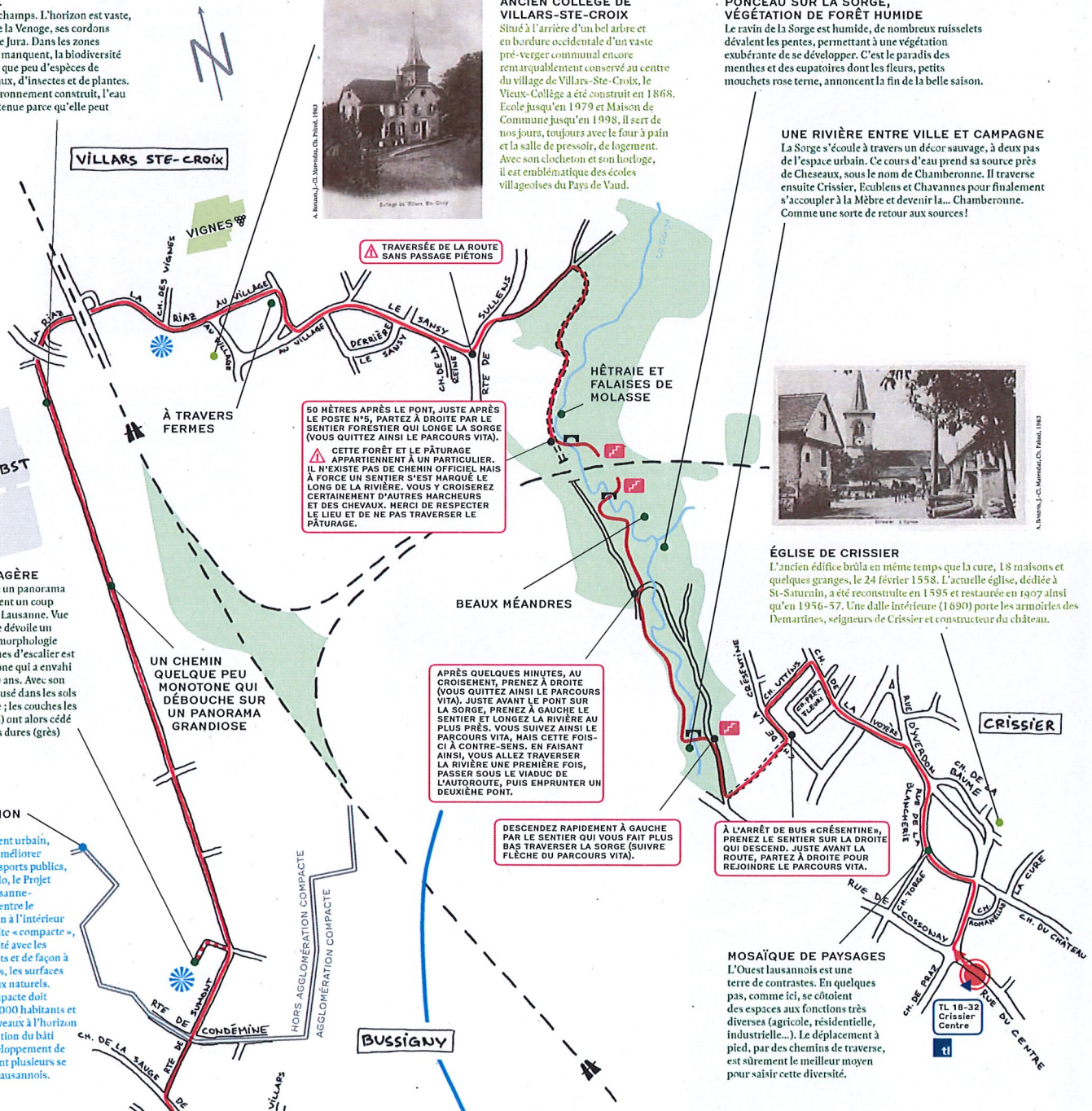
L'ancien édifice brûla en même temps que la cure, 18 maisons et quelques granges, le 24 février 1558. L'actuelle église, dédiée à St-Saturin, a été reconstruite en 1595 et restaurée en 1907 ainsi qu'en 1956-57. Une dalle intérieure (1690) porte les armoiries des Demartines, seigneurs de Crissier et constructeur du château.

LECTURE PAYSAGÈRE

Ce promontoire offre un panorama ample, avec notamment un coup d'œil intéressant sur Lausanne. Vue sous cet angle, la ville dévoile un relief à étages. Cette morphologie particulière en marches d'escalier est due au glacier du Rhône qui a envahi les lieux il y a 20'000 ans. Avec son poids, ce glacier a creusé dans les sols composés de molasse; les couches les plus tendres (marnes) ont alors cédé et les couches les plus dures (grès) ont mieux résisté.

LIMITE DE L'AGGLOMÉRATION COMPACTE

Pour freiner l'étalement urbain, économiser le sol et améliorer l'attractivité des transports publics, de la marche et du vélo, le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) concentre le développement urbain à l'intérieur de l'agglomération dite «compacte», délimitée en continuité avec les secteurs bâtis existants et de façon à préserver les paysages, les surfaces agricoles et les milieux naturels. L'agglomération compacte doit accueillir près de 40'000 habitants et 35'000 emplois nouveaux à l'horizon 2020 par la densification du bâti existant et par le développement de sites stratégiques, dont plusieurs se situent dans l'Ouest lausannois.



5

LOUEST LAUSANNOIS BALADE 5 LE LONG DU FUTUR TRAMWAY t1

L'OUEST LAUSANNOIS REGORGE DE SURPRISES. CHARGÉ D'HISTOIRE, MARQUÉ PAR L'ÈRE INDUSTRIELLE, INCISÉ PAR DES VOIES DE TRANSPORT AU CARREFOUR DE L'EUROPE, RICHE EN LIEUX DE CHARME, RUELLES, PAYSAGES, COLLINES DOUCES, RIVIÈRES ET FORÊTS, IL SE PRÉPARE À UNE NOUVELLE MUE AU TRAVERS D'UNE FOISON DE PROJETS. C'EST LA BEAUTÉ DE TOUS CES CONTRASTES QU'INVITENT À DÉCOUVRIR LES BALADES DANS L'OUEST LAUSANNOIS.

BALADE 5: LE LONG DU FUTUR TRAMWAY t1

En attendant le futur tram t1, voici un parcours qui met en avant l'étonnante diversité de l'espace urbain. Vous arpentez ainsi rues et ruelles paisibles, cheminerez à travers plusieurs parcs de taille différente, gravirez une crête située sur une moraine glaciaire, traverserez un ancien quartier de logements ouvriers, etc. Autant d'aventures à vivre au gré de vos pas.

COMMUNES TRAVERSÉES: RENENS ET LAUSANNE

DÉPART: GARE CFF DE RENENS

ARRIVÉE: STATION «LAUSANNE-FLO» DES MÉTROS m1 ET m2

ACCÈS EN TRANSPORTS PUBLICS:

CETTE BALADE PEUT S'EFFECTUER DANS LES DEUX SENS. LES DEUX EXTRÉMITÉS DE L'ITINÉRAIRE SONT RELIÉES PAR LE MÉTRO m1.

LONGUEUR: 8,5 KM

DURÉE SANS S'ARRÊTER: 2H30 AVEC LECTURE: 3H45

ÉTAPES PLUS COURTES POSSIBLES: ARRÊTS DE BUS INDICUÉS

PROFIL DU PARCOURS: SANS ÉNORMES DIFFICULTÉS MALGRÉ PLUSIEURS MONTÉES (PLUTÔT COURTES). PRATIQUABLE À PIED UNIQUEMENT (ESCALIERS ET SENTIERS)

● = Petites histoires locales

● = Plaisirs de la balade

● = Projets à venir

● = Trajets en option

● = Arrêts des transports publics

● = Ponts

● = Points panoramiques



La place du Terminus, point de départ de la balade, telle qu'elle était en 1963...



...et telle qu'elle sera en 2019.

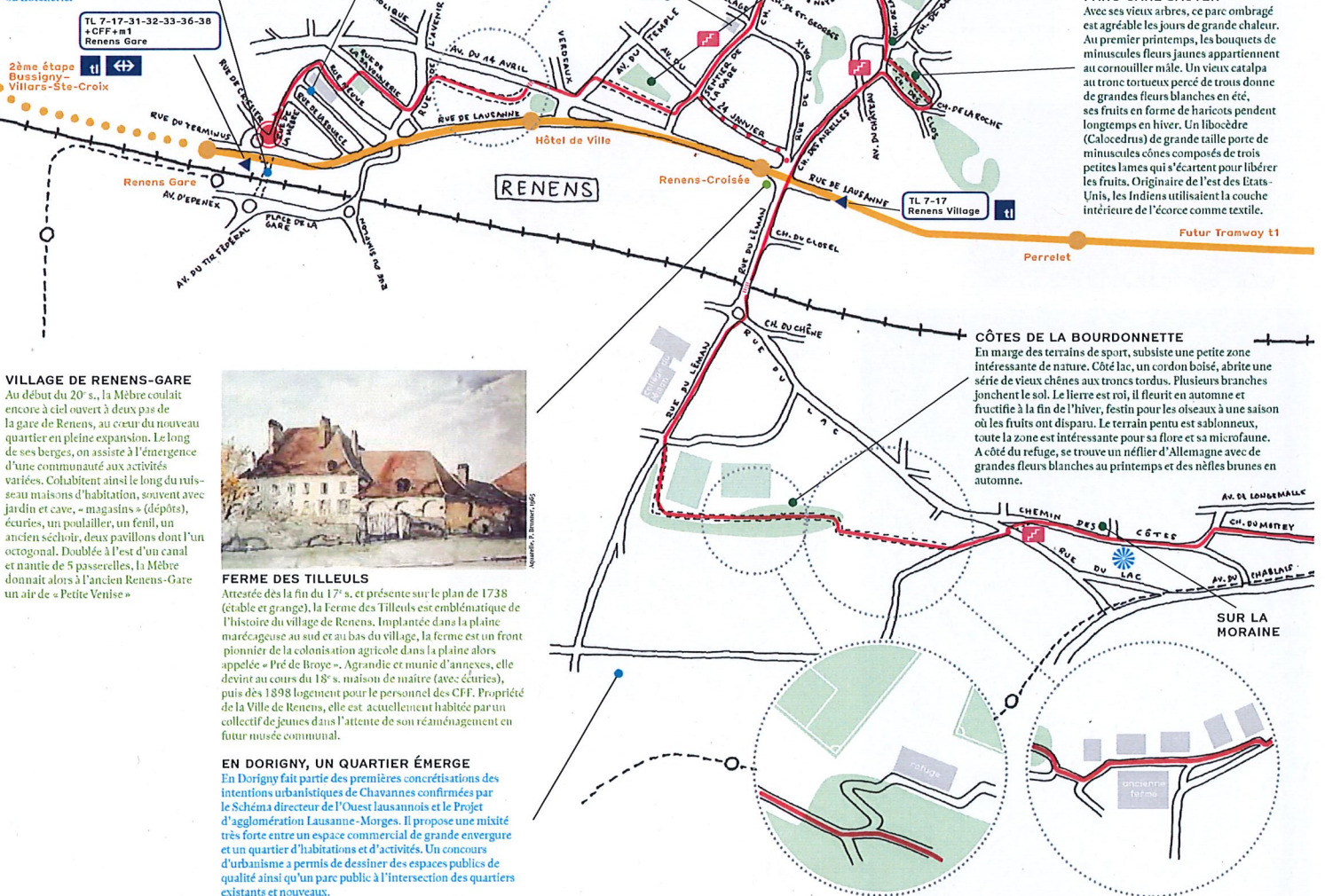


RENENS, GARE DE L'OUEST

Au centre de l'Ouest lausannois, le secteur de la gare de Renens est appelé à se développer considérablement et à voir ses espaces publics redessinés. Sélectionné par un concours d'urbanisme, le projet «Rayon vert» place une nouvelle passerelle au-dessus des voies faisant le lien entre les places nord et sud et les quais. L'infrastructure ferroviaire sera profondément modifiée pour accueillir le RER vaudois, le réseau de bus s'organisera en étoile autour de la gare et le futur tram Lausanne-Renens-Villars-Ste-Croix s'y accrochera. De part et d'autre du bâtiment de la gare, de nouvelles constructions accueilleront des activités, commerces, bureaux ou hôtellerie.

CŒUR DE VILLE

Les renenais ont depuis octobre 2010 une nouvelle Place du Marché attractive et conviviale. La démarche commencée en 2006 a permis de regarnir les rues autour de cette place en laissant plus de place à l'espace public et aux mobilités douces. La Place du Marché ainsi que les rues renouvées permettent un renforcement du centre ville en faisant de ce lieu de rencontres une référence pour Renens, mais aussi pour tout l'Ouest lausannois.



PARC À ÉCHELLE HUMAINE

La Commune de Renens possède peut-être moins de grands parcs publics que celle de Lausanne. Pourtant, elle a le souci de conserver toute une série de petits espaces verts, comme ici souvent sis aux immeubles. Une véritable aubaine pour ses habitants.

LE CHARME RENENAI

Une ferme rénovée accueillant des spectacles (chemin de la Bruyère), un banc qui entoure harmonieusement un arbre au pied d'une belle demeure, un parc public (Carl Sauter) aux arbres majestueux, une allée de cottages (chemin des Clos) aux allures londoniennes, voilà quelques atouts charmants des hauts de Renens.

PARC CARL SAUTER

Avec ses vieux arbres, ce parc ombragé est agréable les jours de grande chaleur. Au premier printemps, les bouquets de minuscules fleurs jaunes appartiennent au cornouiller mâle. Un vieux catalpa au tronc tortueux percé de trous donne de grandes fleurs blanches en été, ses fruits en forme de haricots pendent longtemps en hiver. Un libocède (Calocedrus) de grande taille porte de minuscules cônes composés de trois petites lames qui s'écartent pour libérer les fruits. Originaire de l'est des États-Unis, les Indiens utilisaient la couche intérieure de l'écorce comme textile.

Futur Tramway t1

VILLAGE DE RENENS-GARE

Au début du 20^e s., la Mèbre coulait encore à ciel ouvert à deux pas de la gare de Renens, au cœur du nouveau quartier en pleine expansion. Le long de ses berges, on assiste à l'émergence d'une communauté aux activités variées. Colaborent ainsi le long du ruisseau maisons d'habitation, souvent avec jardin et cave, «magasins» (dépôts), écuries, un poulailler, un fenil, un ancien séchoir, deux pavillons dont l'un octogonal. Doublée à l'est d'un canal et nantie de 5 passerelles, la Mèbre donnait alors à l'ancien Renens-Gare un air de «Petite Venise».



FERME DES TILLEULS

Attestée dès la fin du 17^e s., et présente sur le plan de 1738 (étale et grange), la ferme des Tilleuls est emblématique de l'histoire du village de Renens. Implantée dans la plaine marécageuse au sud et au bas du village, la ferme est un front pionnier de la colonisation agricole dans la plaine alors appelée «Pré de Broye». Agrandie et munie d'annexes, elle devint au cours du 18^e s. maison de maître (avec écuries), puis des 1898 logement pour le personnel des CFF. Propriété de la Ville de Renens, elle est actuellement habitée par un collectif de jeunes dans l'attente de son réaménagement en futur musée communal.

EN DORIGNY, UN QUARTIER ÉMERGE

En Dorigny fait partie des premières concrétisations des intentions urbanistiques de Chavannes confirmées par le Schéma directeur de l'Ouest lausannois et le Projet d'agglomération Lausanne-Morges. Il propose une mixité très forte entre un espace commercial de grande envergure et un quartier d'habitations et d'activités. Un concours d'urbanisme a permis de dessiner des espaces publics de qualité ainsi qu'un parc public à l'intersection des quartiers existants et nouveaux.

CÔTES DE LA BOURDONNETTE

En marge des terrains de sport, subsiste une petite zone intéressante de nature. Côté lac, un cordon boisé, abrite une série de vieux chênes aux troncs tordus. Plusieurs branches jonchent le sol. Le lierre est roi, il fleurit en automne et fructifie à la fin de l'hiver, festin pour les oiseaux à une saison où les fruits ont disparu. Le terrain pentu est sablonneux, toute la zone est intéressante pour sa flore et sa microfaune. À côté du refuge, se trouve un néflier d'Allemagne avec de grandes fleurs blanches au printemps et des nêles brunes en automne.

CH. DU LAC

CH. DU CHÊNE

CH. DU CLÔTEL

CH. DE LA ROCHE

CH. DE LA MOINE

CH. DE LA BOURDONNETTE

CH. DE LA MORINE

CH. DE LA MORINE

CH. DE LA MORINE

CH. DE LA MORINE

CH. DE LA MORINE

CH. DE LA MORINE

CH. DE LA MORINE

CH. DE LA MORINE

CH. DE LA MORINE

CH. DE LA MORINE

CH. DE LA MORINE

CH. DE LA MORINE

CH. DE LA MORINE

CH. DE LA MORINE

CH. DE LA MORINE

CH. DE LA MORINE

CH. DE LA MORINE

CH. DE LA MORINE

CH. DE LA MORINE

CH. DE LA MORINE

CH. DE LA MORINE

CH. DE LA MORINE

CH. DE LA MORINE

CH. DE LA MORINE

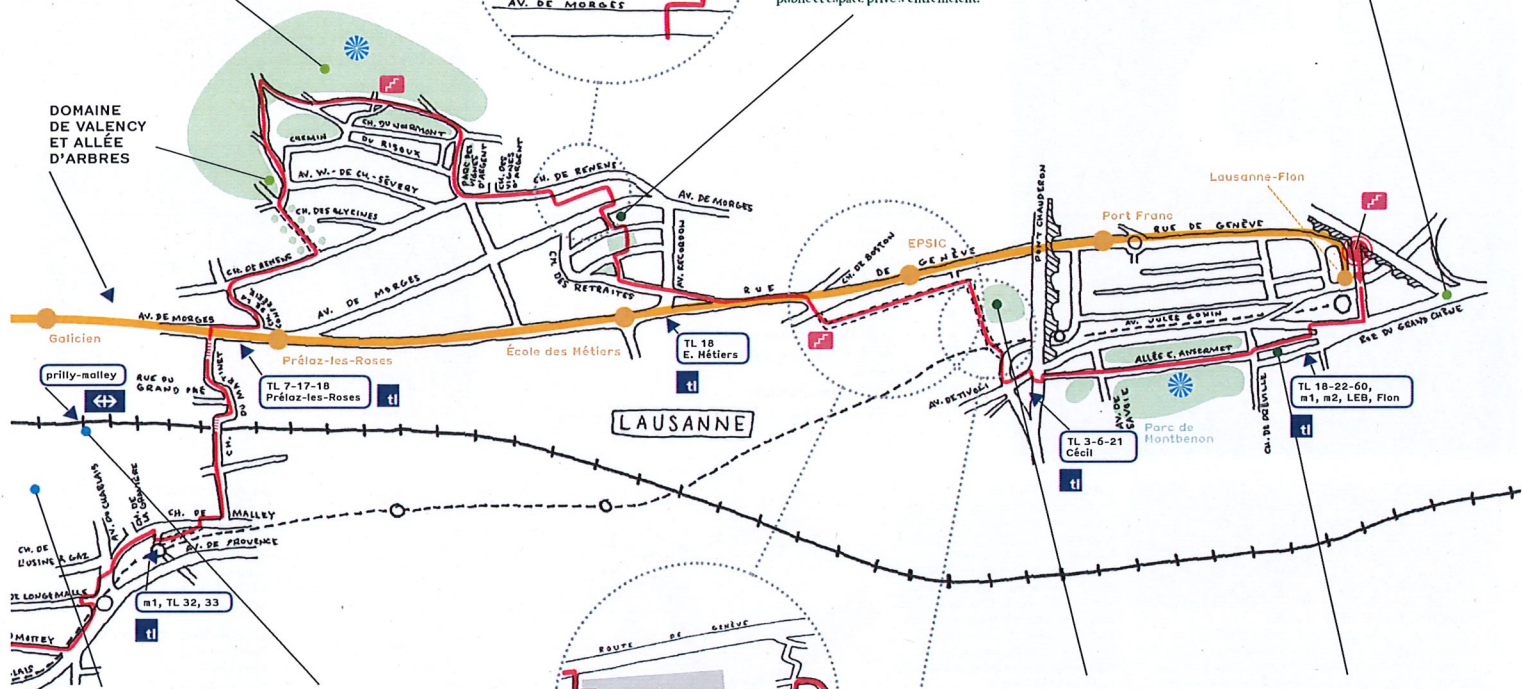
CH. DE LA MORINE

CH. DE LA MORINE

PARC DE VALENCY

À l'époque où Lausanne a commencé de se développer vers l'ouest, les édiles ont pris conscience de la nécessité de réaliser un vaste parc pour permettre aux citadins de s'y délasser. Nous bénéficions aujourd'hui de cet esprit visionnaire. Ce vaste espace vert joue à merveille avec la topographie en pente, en offrant une belle palette de paysages: mail de tilleuls sur les hauteurs, vastes prairies fleuries sur les coteaux (encore en vignes au milieu du 19^{ème} siècle!) et bassins rectangulaires (dessiné par Alphonse Laverrière). Des prairies sèches recouvrent les pentes, plus faciles à entretenir que des pelouses et si belles en pleine floraison.

DOMAINE DE VALENCY ET ALLÉE D'ARBRES



MALLEY

Constitué en grande partie de terrains industriels et ferroviaires sous-exploités, le secteur de Malley constitue l'un des plus grands potentiels de développement en milieu urbain de Suisse. Un quartier durable devrait voir le jour à l'horizon 2015-2020. Le renouveau de ce secteur passe par l'aménagement d'espaces publics conviviaux (parcs, places et rues) et l'arrivée d'activités diverses (habitat, bureaux, artisanat, activités culturelles, équipements publics, etc.).



HALTE RER DE PRILLY-MALLEY

Le secteur de Malley illustre parfaitement un des principes fondateurs du Schéma directeur de l'Ouest lausannois: développer l'urbanisation conjointement aux transports publics. La halte RER facilitera les déplacements des 20'000 habitants et travailleurs attendus à terme dans ce secteur (8'000 actuellement).

ENTRE ESPACE PRIVÉ ET ESPACE PUBLIC

Créé il y a près d'un siècle par la Société Coopérative d'Habitation de Lausanne, ce quartier est intéressant à plus d'un titre. Il se compose à la fois de maisons mitoyennes avec jardins privés et d'anciens immeubles ouvriers, aux jardins regroupés sur une même parcelle. En outre, il possède en son cœur deux espaces publics. Voilà une vision urbanistique où espace public et espace privé s'entremêlent.

LAUSANNE, SECTEUR ST FRANÇOIS-GRAND PONT-TOUR BEL-AIR

Le Grand Pont, parfois appelé Pont Pichard, du nom de son concepteur, Adrien Pichard (1790-1841), premier ingénieur cantonal vaudois, a été construit de 1836 à 1844. À l'origine, le pont comprenait 2 niveaux d'arches; le niveau inférieur a été enfilé lors du comblement du Flon (1874-1876) et son tablier élargi en 1892, puis encore en 1933-1934. C'est avec le Tunnel (percé entre 1850 et 1859), l'un des deux points marquants de la ceinture routière qu'imagina A. Pichard, pour la «traverse de Lausanne». Pionnière en Suisse, cette réalisation fit entrer Lausanne dans la modernité.

JARDIN DE L'ERACOM

Situé sous le Pont Chauderon coté ouest, ce parc est un merveilleux lieu de récréation pour les étudiants. Les arbres ont été choisis avec soin dont quelques espèces de Serbie (Picea omorika), droits comme des I. Traversée par un escalier, une jolie rocaille surprend, elle avait été créée à l'époque où les horticulteurs suivaient leurs cours professionnels dans le bâtiment de l'ERACOM.

AVENUE DU GRAND CHÊNE

Ce parc est situé en pleine ville, légèrement à l'écart des grands passages. Une allée de marronniers donne une ambiance paisible. Côté Cathédrale, un gazon est entrecoupé de plates-bandes garnies de plantes vivaces choisies avec goût. Un cèdre de l'Atlas, un séquoia géant et plusieurs autres arbres soigneusement étiquetés facilitent la découverte.

ITINÉRAIRE 5 LE LONG DU FUTUR TRAMWAY t1



RÉSEAU-t, LE TRAMWAY REVIENT (t1)

Entre la place de l'Europe à Lausanne et la Gare de Renens, le nouveau tramway t1 desservira des quartiers dont l'image va fortement changer. De nouveaux logements et des activités diverses se réaliseront tout au long du tracé du tramway. La chaussée sera transformée pour accueillir des voies strictement réservées au tramway. Les routes et leurs abords seront réaménagés et les circulations dans le centre de Renens réorganisées, tout en développant la meilleure cohabitation possible entre les différents utilisateurs. La mise en service du 1^{er} tronçon du tramway t1 Lausanne-Renens est prévue pour 2018, suivra son prolongement jusqu'à Russigny et Villars-St-Croix.



Arrêt Prilly-Malley

RÉSEAU-t, LIGNE DE BUS t2, t3, t4...

«Réseau-t» est le nom du futur grand réseau de transports publics urbains. Il sera composé de la ligne de tramway t1 Renens-Lausanne-Hon et de lignes de bus à haut niveau de service (t2, t3, t4). La future ligne t3 reliera Malley à Val-Vert en passant par l'avenue de Morges, réaménagée, et le tunnel de Chauderon, à l'avenir fermé au trafic individuel.



En suivant les pas de l'écrivain flâneur Pierre Corajoud et de l'archéologue du territoire Jean-Pierre Dewarret (Itinera), il ne faut pas hésiter à s'arrêter, voire à emprunter quelques instants un chemin de traverse. Pour prendre le temps de lire les commentaires illustrés de Françoise Hoffer (Pro Natura) et ceux du Schéma directeur de l'Ouest lausannois. Mais surtout pour observer, humer, imaginer et échanger avec d'autres, habitants ou promeneurs, l'impression laissée par ces lieux où se côtoient constructions insolites, curiosités historiques, espèces rares de la faune et de la flore et grands projets d'avenir.

Organisation:



Soutiens:



6

OUEST LAUSANNOIS BALADE 6 ARBRES, FRUITS ET LÉGUMES

L'OUEST LAUSANNOIS REGORGE DE SURPRISES. CHARGÉ D'HISTOIRE, MARQUÉ PAR L'ÈRE INDUSTRIELLE, INCISÉ PAR DES VOIES DE TRANSPORT AU CARREFOUR DE L'EUROPE, RICHE EN LIEUX DE CHARME, RUELLES, PAYSAGES, COLLINES DOUCES, RIVIÈRES ET FORÊTS, IL SE PRÉPARE À UNE NOUVELLE MUE AU TRAVERS D'UNE FOISON DE PROJETS. C'EST LA BEAUTÉ DE TOUS CES CONTRASTES QU'INVITENT À DÉCOUVRIR LES BALADES DANS L'OUEST LAUSANNOIS.

BALADE 6: ARBRES, FRUITS ET LÉGUMES

Il y a encore un siècle, l'Ouest lausannois comptait de nombreuses zones maraîchères. Ce parcours vous propose de (re)découvrir, à Renges, l'une des dernières encore existante. Au fil de la balade, vous croiserez aussi de nombreux et beaux arbres, ainsi que des parcelles potagères; sans oublier deux rivières, la Mèbre et la Venoge, aux sous-bois enchanteurs.

COMMUNES TRAVERSÉES: CRISSIER, RENENS ET ÉCUBLENS
DÉPART: ARRÊT «BRÉ» DES BUS N°18 ET N°32
ARRIVÉE: METRO / m1: ARRÊT «CERISIAE»
ÉTAPES PLUS COURTES POSSIBLES ARRÊTS DE BUS INDIQUÉS
LONGUEUR: 10 KM
DURÉE SANS S'ARRÊTER: 3H AVEC LECTURE: 4H
PROFIL DU PARCOURS: PLUTÔT À PLAT ET EN DESCENTE, MAIS PARSEMÉ DE QUELQUES COURTES MONTÉES.
CHAUSSURES DE MARCHÉ VIVEMENT CONSEILLÉES.
PRATICABLE À PIED UNIQUEMENT (ESCALIERS ET SENTIERS)

- = Petites histoires locales
- = Plaisirs de la balade
- = Projets à venir
- = Trajets en option
- = Arrêts des transports publics
- = Ponts
- = Points panoramiques



À la découverte des nombreux potagers et des zones maraîchères méconnues de l'Ouest lausannois...



...en passant par la Place du Marché de Renens.

CRISSIER, VILLA ROMAINE

À l'époque gallo-romaine, Crissier se trouvait au carrefour des routes de Genève à Yverdon et du Grand-St-Bernard au Col de Jougne. A environ 100 m. au nord-est de l'église, on a découvert au 19^e s. les vestiges d'une villa romaine, au lieu-dit Montassé. S'ensuivirent des fouilles sauvages dans les années 1960, puis des investigations scientifiques au cours des années 1970. Elles révélèrent un portique de façade long de 70 m. ainsi qu'une cave, élément rare en dehors des villes et qui a peut-être aussi servi de lieu de culte.

INDIGÈNES ET EXOTIQUES

À l'arrivée sur la place de Montassé, le promeneur est accueilli par plusieurs cèdres, essence exotique, sûrement le plus ornemental des résineux. En arrière plan, se déploie une somptueuse allée de chênes, essence indigène, roi des feuillus à bien des égards. Devant ses majestés, il est possible de choisir son royaume.



BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE/RÉSEAU

Un bus à haut niveau de service est comme un tramway avec ses voies réservées et la priorité aux carrefours. En 2018, une telle ligne de bus verra le jour sur la route de Cossonay (RC 251). Cette route, bordée par plusieurs secteurs de développement, sera réaménagée pour devenir une avenue urbaine dans un tissu bâti densifié. La qualité de vie des riverains s'en trouvera améliorée: plantation d'allées d'arbres, aménagement de trottoirs confortables et de pistes cyclables continues, renaturation du cordon de la Mèbre, etc.

VERNIE

Situé entre l'administration communale de Crissier et le secteur de l'Arc-en-Ciel, le secteur de la Vernie a pour vocation d'accueillir des entreprises artisanales et industrielles «conventionnelles» nécessaires à l'économie locale et régionale ainsi que des logements à certains endroits. Ce secteur sera mis en connexion avec les quartiers alentours par la création d'un réseau d'espaces publics. Par ailleurs, la réorganisation du bâti et des voiries permettra d'étendre le cœur du village de Crissier jusqu'au secteur des équipements publics de la Carrière. Crissier, constitué de multiples pôles dispersés, y retrouvera peut-être son «centre».

PONT BLEU-TERMINUS

Le secteur du Pont Bleu-Terminus, à cheval sur les communes de Crissier, Écublens et Renens, entre les secteurs de la Gare de Renens et de l'Arc-en-Ciel, a pour vocation de devenir un quartier dense d'habitat et d'activités. Aujourd'hui dédié aux voitures, il verra son développement principalement axé sur la mobilité douce et les transports publics grâce à sa proximité avec la Gare de Renens et le prolongement du tramway t1 en direction de Bussigny et Villars-St-Croix. Pour les vélos, le franchissement des voies en direction du sud sera facilité par le réaménagement du Pont Bleu.



EN HAUT DE LA MONTÉE, TRAVERSEZ LA GRANDE PELOUSE SUR VOTRE DROITE JUSQU'À L'ALIGNEMENT D'ARBRES. MARCHEZ ENSUITE ENTRE LISIÈRE ET CHAMP. AU BOUT DE CE PREMIER CHAMP, DESCENDEZ À DROITE PAR LE SENTIER. VOUS REJOINDEZ UNE PISTE FORESTIÈRE.

PRENEZ LA PISTE FORESTIÈRE SUR LA GAUCHE. APRÈS MOINS DE 50 MÈTRES, AU NIVEAU D'UN PANNEAU, DESCENDEZ À DROITE PUIS TRAVERSEZ LA MÈBRE PAR UN PONT EN BOIS. SUIVEZ CETTE RIVIÈRE DANS LE SENS DE LA DESCENTE TOUJOURS EN RIVE GAUCHE (COURS D'EAU SUR VOTRE DROITE).

SUIVEZ L'INDICATION DU PANNEAU «PLACE DE MONTASSÉ».

CRISSIER

RENENS

JARDINS POTAGERS

TULIPIERS DE VIRGINIE

CERISIERS DU JAPON

PLACE DU MARCHÉ ET CENTRE VILLE RÉNOVÉS

RENENS, GARE DE L'OUEST

GARE DE TRIAGE DE RENENS

Dans la nuit du 11 au 12 juin 1940, les environs de la gare de Renens ont été l'objet d'un bombardement des Alliés. Un compte-rendu nous rapporte qu'à 1h27, 8 bombes ont été lancées sur le secteur de la gare de triage faisant plusieurs victimes et blessés ainsi que des dégâts matériels aux voies, aux façades alentours et brisant les vitres dans un rayon de 200 m.

PARC DE LA CHATANERAIE

Milieu naturel lié à l'homme, les prairies de fauches sont très intéressantes par leur richesse en espèces de fleurs et en insectes. Elles sont très menacées parce que l'homme ne les entretient plus, elles se couvrent alors de buissons, puis d'arbres jusqu'à devenir une forêt. L'urbanisation représente un autre péril. La commune d'Ecublens a transformé cet ancien pré pâturé par des moutons en un parc public, la Chataneraie. Cette prairie maigre est fauchée deux à trois fois au cours de l'année.



ECUBLENS / CENTRE SOCIO-CULTUREL

Un important projet est en cours de réalisation à la plaine du Crosset: la construction d'un nouveau centre pour Ecublens. Un concours d'architecture a été mené en 2008. Le projet lauréat, «A la croisée des chemins», prévoit l'implantation, dans un premier bâtiment, des archives communales, d'un réfectoire scolaire, d'un centre de jeunes, d'une bibliothèque-ludothèque, de salles pour les sociétés, d'une garderie et d'une halte-garderie. Dans un deuxième bâtiment sont prévus des logements protégés ainsi qu'un centre médico-social. Un espace public sera aménagé entre les bâtiments.

RENGES-VEENOGE

Le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), validé par les Communes et le Canton en 2007, identifie les grands espaces verts et naturels à maintenir dans le périmètre d'urbanisation compacte de l'agglomération. La zone agricole de Renges constitue l'un de ces espaces. Une étude d'aménagement sera entreprise en 2012. Elle visera à concilier le besoin des habitants de disposer d'espaces de loisirs et de détente à proximité de leur lieu de vie avec le maintien de l'activité agricole et la préservation des milieux naturels.

RENGES, LES NOYERS (JUGLANS REGIA)

Le nom latin du noyer, Juglans est la contraction de Jovis glans, «gland de Jupiter». Cet arbre est spontané du sud-est de l'Europe jusqu'à la Chine. Il peut atteindre 25 m de haut. Ses feuilles sont pennées avec de larges folioles ovales. Les fruits sont les noix que l'on peut acheter dans le commerce. On recommande de ne pas faire de sieste à l'ombre des noyers. Leurs racines émettent une substance volatile, la juglone, qui provoque une gêne au moment du réveil. Autrefois les noyers étaient protégés par l'armée suisse, pour faire des crosses de fusil. Le fusil d'assaut a porté un coup fatal à cette espèce.



RENGES, FONTAINE PUBLIQUE

Les plans de 1827-1828 (bassin à ciel ouvert) et de 1903-1907 (fontaine couverte) racontent l'histoire de la fontaine publique du hameau de Renges. Mise en place à partir de 1804, agrandie en 1824, la fontaine reçut un couvert de tuiles vers 1839. A trois bassins dont l'un en calcaire de St-Triphon, elle est probablement l'œuvre du carrier Jean-Pierre Raymond (1792-1860). Le bâtiment fermé situé à l'arrière est un pressoir et un four à pain érigés vers 1817.

JARDINS POTAGERS

HÊTRAIE

ECUBLENS

ROBINIERS

CHAMPS, VERGERS ET CULTURES MARAÎCHÈRES

ESSENCES EXOTIQUES

QUITTEZ CETTE CRÊTE EN DESCENDANT À GAUCHE PAR LE SENTIER NON-GOUDRONNÉ. PLUS BAS, CONTINUEZ SUR LA SUITE DE CE SENTIER NON-GOUDRONNÉ. EN BAS DE CELUI-CI, ALLEZ À DROITE PAR LE CHEMIN PLAT ET RECTILIGNE.

JUSTE AVANT L'EMBRANCHEMENT DE PETITES ROUTES, PARTEZ À GAUCHE PAR LE SENTIER QUI LONGE UNE GLISSIÈRE, PUIS QUI DESCEND EN ZIGZAG.

SUIVEZ L'INDICATION «17 À 35».

UN NOM ÉVOQUEUR

Le nom de ce grand carrefour «La Cerisale» rappelle le passé maraîcher de Chavannes, et de l'Ouest lausannois en général. Il y a un siècle, les vergers de cerises étaient en effet nombreux à Chavannes, ce qui explique la présence de ce fruit sur les armoiries communales. D'ailleurs, une ancienne variété de cerise douce, à chair mi-ferme et juteuse, est dite «noire de Chavannes».

LA BRULÉE

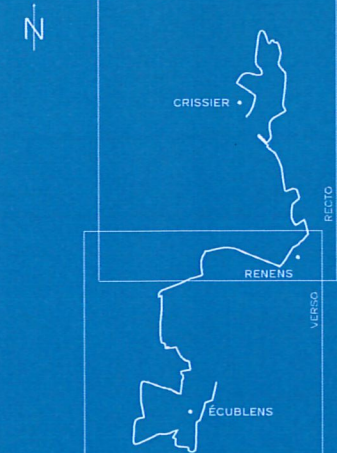
L'urbanisation du secteur de la Brulée fait l'objet d'une attention particulière afin de préserver les qualités paysagères remarquables du site. Prévu pour accueillir environ 400 logements, le quartier sera aménagé sous la forme d'un entrelacs de bandes végétales et bitées, implantées parallèlement aux courbes de niveau de manière à renforcer le paysage du coteau et de souligner la crête et le noyau historique du Moty.

TRAVERSEZ LA ROUTE AU NIVEAU DU PASSAGE PIÉTON ET ENTREZ EN FACE PAR LE PASSAGE ENTRE DEUX BARRIÈRES MÉTALLIQUES. DESCENDEZ ENSUITE À TRAVERS LE PARC. AU BAS DE CE DERNIER, TRAVERSEZ LA RUE AU PASSAGE PIÉTON ET PRENEZ EN FACE LE SENTIER (DIRECTION «ESPLANADE BONAPARTE»). SUIVEZ CETTE DIRECTION JUSQU'À L'ESPLANADE, PUIS LONGEZ LE BÂTIMENT SCOLAIRE PAR-DESSOUS.

PANORAMAS MULTIPLES

La maison de maître de cette ancienne «campagne» accueillie aujourd'hui l'administration communale d'Ecublens. Depuis cette crête morainique, on aperçoit d'un côté l'agglomération lausannoise et le bleu Léman, de l'autre la chaîne du Jura. Sans oublier, au plus près, les vénérables arbres qui garnissent le parc (arbutaria du Chili aux piquants acérés, pins noirs d'Autriche, etc.).

ITINÉRAIRE 6 ARBRES, FRUITS ET LÉGUMES



OUEST LAUSANNOIS

BUREAU DU SCHEMA DIRECTEUR DE L'OUEST LAUSANNOIS
CHEMIN DU CROSET 15 - CP 102 - 1000 RENENS 1
T: 021 621 08 10 F: 021 621 08 33
WWW.OUEST-LAUSANNOIS.CH

LES JOURS DU MARCHÉ

LUNDI MATIN

LAUSANNE: BOULEVARD DE GRANCY

MARDI 10H À 15H

UNIL: ENTRE LES BÂTIMENTS DE L'INTERNEF ET DE L'EXTRANEF

MERCREDI MATIN

BUSSIGNY: COGNAC ET SUR LA PLACE, À CÔTÉ DE LA MIGROS
LAUSANNE: RUE DE L'ALE, PL. DE LA RIPONNE, PL. DE LA PALUD

JEUDI MATIN

LAUSANNE: BOULEVARD DE GRANCY

VENREDI MATIN

BUSSIGNY: DEVANT LA DROGUERIE, AVENUE DE LA GARE
PRILLY: PL. DU MARCHÉ, À CÔTÉ DU CENTRE COMMERCIAL DE PRILLY CENTRE
LAUSANNE: BAP, BÂTIMENT ADMINISTRATIF DE LA PONTAISE, AV. DES CASERNES 2

SAMEDI MATIN

LAUSANNE: RUE DE L'ALE, PL. DE LA RIPONNE, PL. DE LA PALUD
RENNES: PL. DU MARCHÉ

DIMANCHE MATIN DURANT LA BELLE SAISON

LAUSANNE: OUCHY, ALLÉE DES BACOUNIS
RENNES: PL. DU VILLAGE, LE 1^{ER} DIMANCHE DU MOIS



En suivant les pas de l'écrivain flâneur Pierre Corajoud et de l'archéologue du territoire Jean-Pierre Dewarret (Itinera), il ne faut pas hésiter à s'arrêter, voire à emprunter quelques instants un chemin de traverse. Pour prendre le temps de lire les commentaires illustrés de Françoise Hoffer (Pro Natura) et ceux du Schéma directeur de l'Ouest lausannois. Mais surtout pour observer, humer, imaginer et échanger avec d'autres, habitants ou promeneurs, l'impression laissée par ces lieux où se côtoient constructions insolites, curiosités historiques, espèces rares de la faune et de la flore et grands projets d'avenir.

Organisation:



Soutiens:



7

OUEST LAUSANNOIS BALADE 7 LA BALADE DES JARDINS

L'OUEST LAUSANNOIS REGORGE DE SURPRISES. CHARGÉ D'HISTOIRE, MARQUÉ PAR L'ÈRE INDUSTRIELLE, INCISÉ PAR DES VOIES DE TRANSPORT AU CARREFOUR DE L'EUROPE, RICHE EN LIEUX DE CHARME, RUELLAS, PAYSAGES, COLLINES DOUCES, RIVIÈRES ET FORÊTS, IL SE PRÉPARE À UNE NOUVELLE MUE AU TRAVERS D'UNE FOISON DE PROJETS. C'EST LA BEAUTÉ DE TOUS CES CONTRASTES QU'INVITENT À DÉCOUVRIR LA SÉRIE DES BALADES DANS L'OUEST LAUSANNOIS.

BALADE 7: LA BALADE DES JARDINS

Le parcours de cette 7^e balade à pied vous propose de partir à la découverte des jardins et parcs de l'Ouest lausannois. Traversant quatre communes, il met en évidence la diversité de l'espace urbain et présente notamment les jardins historiques de cette région. Ceux-ci ont été recensés dans le cadre du projet ICOMOS-Vaud (Conseil International des Monuments et des Sites) qui vise à inventorier tous les parcs et jardins à valeur historique du canton de Vaud. <http://www.jardinshistoriques.ch>
Cette balade vous fera aussi découvrir les espaces publics en projet dans le secteur de Malley. Ils sont aujourd'hui occupés par cinq créations végétales issues de Lausanne Jardins 2014 qui préfigurent l'avenir plus vert de Malley.

COMMUNES TRAVERSÉES: CHAVANNES-PRÈS-RENEUS, CRISSIER, PRILLY, RENENS

ACCÈS: ÉLABORÉE SANS POINT DE DÉPART OU DE FIN, CETTE BALADE PEUT S'EFFECTUER DANS LES DEUX SENS À PARTIR DE N'IMPORTE QUEL ENDROIT. PLUSIEURS POINTS DU PARCOURS SONT FACILEMENT ACCESSIBLES EN TRANSPORTS PUBLICS ET PERMETTENT DE COMMENCER OU DE TERMINER LA BALADE OÙ BON VOUS SEMBLE. L'INDICATION DE TRAJETS EN OPTION ET DE RACCOURCIS PERMET DE COMPOSER SA BALADE « À LA CARTE ».

LONGUEUR DE LA BOUCLE: 12,5 KM
DURÉE SANS S'ARRÊTER: ENVIRON 3H
AVEC LECTURE: ENVIRON 4H

PROFIL DU PARCOURS: SANS DIFFICULTÉ PARTICULIÈRE. PRATICABLE À PIED UNIQUEMENT (ESCALIERS ET SENTIER)

LES ENSEMBLES BÂTIS DE LOGEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS

Témoins historiques du développement urbain du XX^e siècle et souvent construits en réponse à une forte demande de logements, les ensembles bâtis font partie du patrimoine moderne de l'Ouest lausannois. Les ensembles considérés regroupent plusieurs constructions (au moins trois) et résultent d'une volonté de planification cohérente et homogène. Des caractéristiques spatiales, volumétriques, stylistiques, et architecturales permettent de les identifier et de définir leur importance et leurs particularités. L'aménagement des espaces collectifs extérieurs participe à la qualification des ensembles bâtis et crée de véritables lieux de rencontre. Héritages d'une époque et d'un mode de construire répondant à certains besoins liés au développement urbain et industriel, les ensembles bâtis marquent le paysage de l'Ouest lausannois et sont aujourd'hui des lieux du quotidien auxquels leurs habitants sont fortement attachés. Cette balade offre une occasion de considérer ce patrimoine si proche et pourtant parfois méconnu. D'avantage d'informations à ce sujet sont disponibles dans le premier Cahier de l'Ouest lausannois intitulé « un Paysage de la modernité » (octobre 2016).

Sur la carte, ces ensembles bâtis sont représentés en gris et référencés de la manière suivante: deux lettres (les deux premières lettres du nom de la commune dans laquelle il se situe) suivi d'un numéro d'identification. Pour connaître les détails de ces ensembles, se référer au Cahier thématique présenté ci-dessus.

- = Ensembles bâtis de logements
- = Petites histoires locales
- = Petites histoires des jardins historiques ICOMOS
- = Jardins historiques ICOMOS
- = Projets à venir
- = Trajets en option/raccourcis
- = Arrêts des transports publics
- = Ponts
- ★ = Points panoramiques

AUX CONFINES DE LA COMMUNE DE CRISSIER

Sur cette crête d'origine morainique, les premières maisons ont été construites dans les années 1920. À cette époque, elles constituaient un quartier bien à part de Crissier situé à distance du centre du village. Car ce quartier s'est implanté autour du centre de gravité de la gare de Renens. Dès la fin du XIX^e siècle, cette dernière a eu un fort impact sur le développement urbanistique des alentours.



TRAMWAY

La ligne de tramway qui sera construite entre Lausanne et Renens doit être prolongée en direction de Bussigny/Villars-St-Croix. Son chantier sera l'occasion de réorganiser la voirie en donnant plus d'espace aux piétons et aux cyclistes, et de verdifier l'espace public. Le tram dessertira les quartiers en mutation et à fort développement de Crogne-Buyère, de l'Arc-en-Ciel et du Pont Bleu – Terminus.

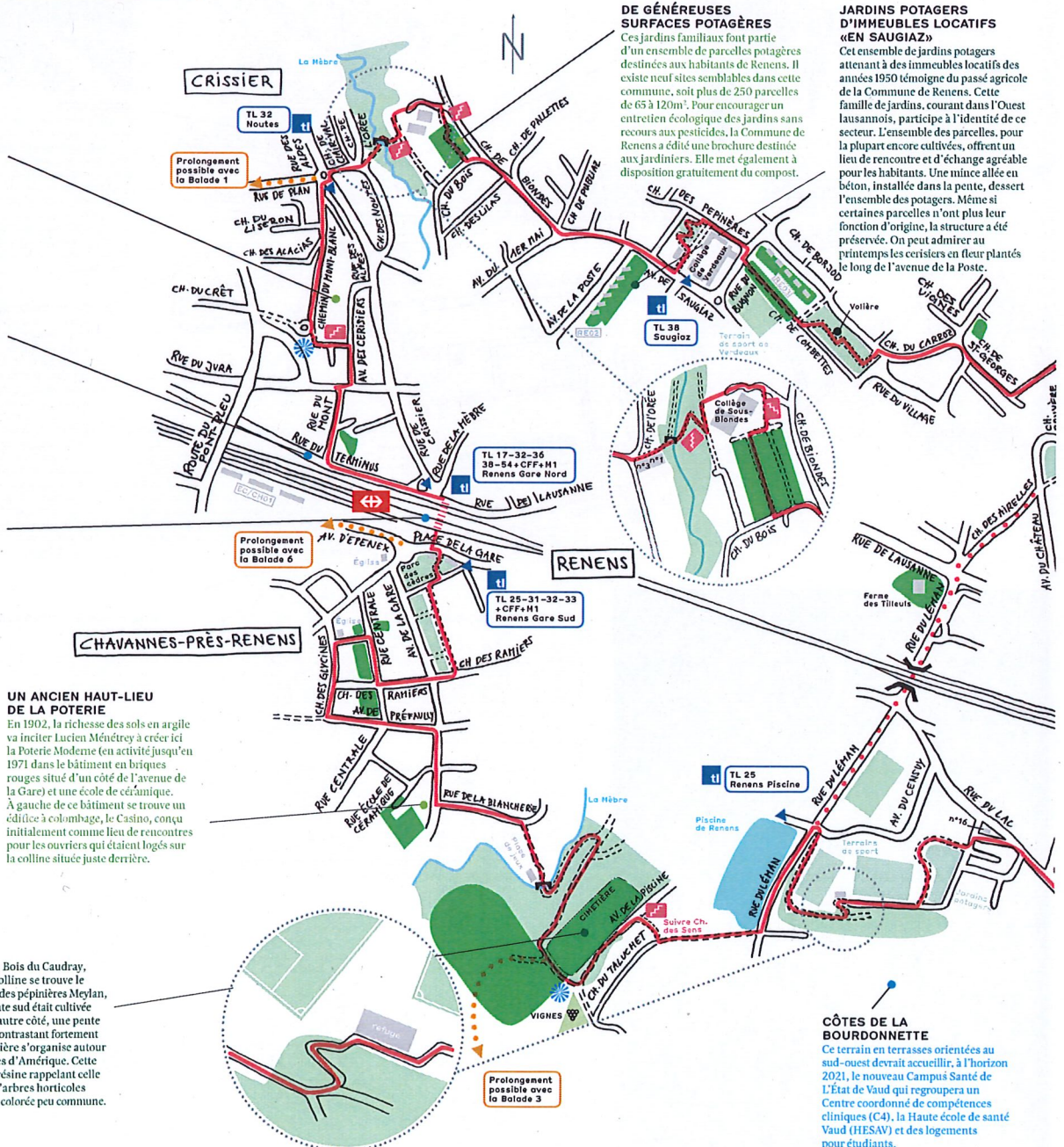


RENENS, GARE DE L'OUEST

Au centre de l'Ouest lausannois, le secteur de la gare de Renens est appelé à se développer considérablement et à voir ses espaces publics redessinés. Sélectionné par un concours d'urbanisme, le projet « Rayon vert » place une nouvelle passerelle au-dessus des voies, créant ainsi un lien entre les places nord et sud et les quais. L'infrastructure ferroviaire sera profondément modifiée pour accueillir le RER vaudois, et le futur tram Lausanne – Renens – Villars-St-Croix s'y accrochera. Les travaux devraient durer jusqu'en 2019. De part et d'autre du bâtiment de la gare, de nouvelles constructions accueilleront des activités, commerces, logements et bureaux.

LE CIMETIÈRE

Sur la moraine, au sommet du coteau du Bois du Caudray, on découvre le cimetière. Au pied de la colline se trouve le « parc des Pépinières », ancienne parcelle des pépinières Meylan, historique pour la région. Autrefois, la pente sud était cultivée de vignes jusqu'à la Bourdonnette. De l'autre côté, une pente boisée descend en direction de la Mèbre, contrastant fortement par son aspect ombragé et frais. Le cimetière s'organise autour d'une allée principale plantée de copalmes d'Amérique. Cette essence est appréciée pour l'odeur de sa résine rappelant celle de la cannelle. L'importante collection d'arbres horticoles confère à l'endroit une ambiance fleurie et colorée peu commune.



DE GÉNÉREUSES SURFACES POTAGÈRES

Ces jardins familiaux font partie d'un ensemble de parcelles potagères destinées aux habitants de Renens. Il existe neuf sites semblables dans cette commune, soit plus de 250 parcelles de 65 à 120m². Pour encourager un entretien écologique des jardins sans recours aux pesticides, la Commune de Renens a édité une brochure destinée aux jardiniers. Elle met également à disposition gratuitement du compost.

JARDINS POTAGERS D'IMMEUBLES LOCATIFS «EN SAUGIAZ»

Cet ensemble de jardins potagers attenant à des immeubles locatifs des années 1950 témoigne du passé agricole de la Commune de Renens. Cette famille de jardins, courant dans l'Ouest lausannois, participe à l'identité de ce secteur. L'ensemble des parcelles, pour la plupart encore cultivées, offrent un lieu de rencontre et d'échange agréable pour les habitants. Une mince allée en béton, installée dans la pente, dessert l'ensemble des potagers. Même si certaines parcelles n'ont plus leur fonction d'origine, la structure a été préservée. On peut admirer au printemps les cerisiers en fleur plantés le long de l'avenue de la Poste.

UN ANCIEN HAUT-LIEU DE LA POTERIE

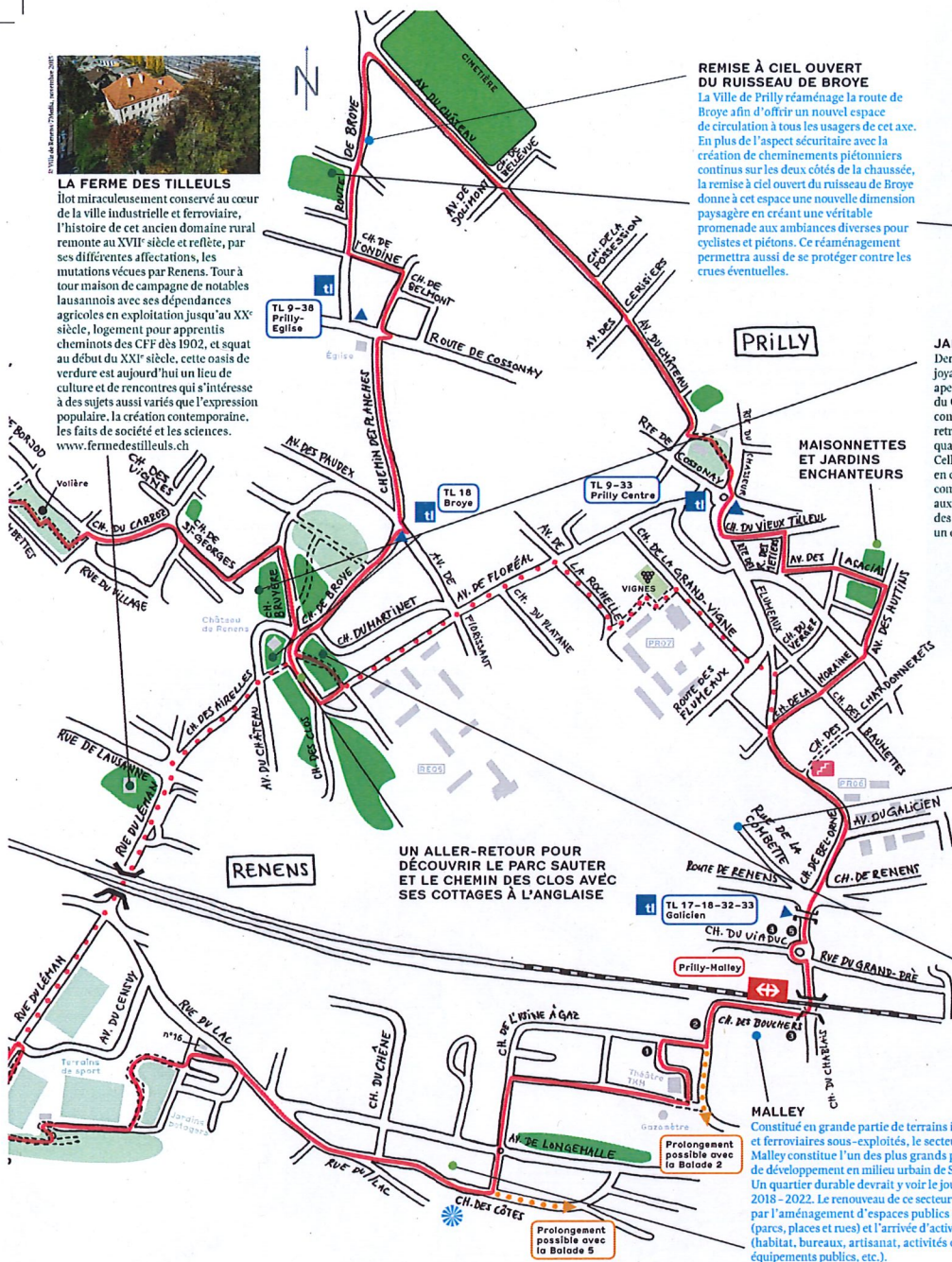
En 1902, la richesse des sols en argile va inciter Lucien Ménétreay à créer ici la Poterie Moderne (en activité jusqu'en 1971 dans le bâtiment en briques rouges situé d'un côté de l'avenue de la Gare) et une école de céramique. À gauche de ce bâtiment se trouve un édifice à colombage, le Casino, conçu initialement comme lieu de rencontres pour les ouvriers qui étaient logés sur la colline située juste derrière.

CÔTES DE LA BOURDONNETTE

Ce terrain en terrasses orientées au sud-ouest devrait accueillir, à l'horizon 2021, le nouveau Campus Santé de l'État de Vaud qui regroupera un Centre coordonné de compétences cliniques (C4), la Haute école de santé Vaud (HESAV) et des logements pour étudiants.



LA FERME DES TILLEULS
 Ilot miraculeusement conservé au cœur de la ville industrielle et ferroviaire, l'histoire de cet ancien domaine rural remonte au XVII^e siècle et reflète, par ses différentes affectations, les mutations vécues par Renens. Tour à tour maison de campagne de notables lausannois avec ses dépendances agricoles en exploitation jusqu'au XX^e siècle, logement pour apprentis cheminots des CFF dès 1902, et squat au début du XXI^e siècle, cette oasis de verdure est aujourd'hui un lieu de culture et de rencontres qui s'intéresse à des sujets aussi variés que l'expression populaire, la création contemporaine, les faits de société et les sciences.
 www.fermedestilleuls.ch



REMISE À CIEL OUVERT DU RUISSEAU DE BROYE
 La Ville de Prilly réaménage la route de Broye afin d'offrir un nouvel espace de circulation à tous les usagers de cet axe. En plus de l'aspect sécuritaire avec la création de chemins piétons continus sur les deux côtés de la chaussée, la remise à ciel ouvert du ruisseau de Broye donne à cet espace une nouvelle dimension paysagère en créant une véritable promenade aux ambiances diverses pour cyclistes et piétons. Ce réaménagement permettra aussi de se protéger contre les crues éventuelles.

JARDIN DE LA CURE DE PRILLY
 Le jardin de la Cure est clos au nord par un mur d'enceinte. Son vaste parc est planté de grands épicéas repérables grâce à leurs silhouettes imposantes. Si l'on passe entre janvier et mars, on peut observer les chatons jaunes des deux noisetiers qui agrémentent le jardin. Des haies de buis taillées subsistent, vestiges d'un ancien jardin potager. Elles étaient plantées dans les jardins des cures afin d'empêcher les nuisibles de venir grignoter les légumes. Une fontaine en forme de grotte et un tilleul au tronc tortueux, planté à proximité, participent à la mise en scène pittoresque du jardin. Dans la cour d'entrée se trouve une fontaine en pierre de Saint-Triphon (village de la commune d'Ollon) qui date de 1826. Cette pierre est exploitée depuis le Moyen Âge comme matériau de construction, mais aussi pour tailler des bassins de fontaines et produire des éléments polis tels que colonnes, cheminées de salon ou autres éléments décoratifs.

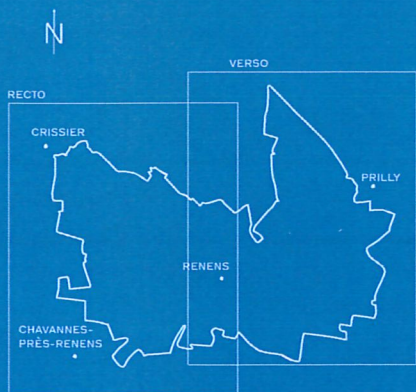
JARDIN DU CHÂTEAU DE RENENS
 Derrière le mur d'enceinte du Château se cache un véritable joyau de l'Ouest lausannois. À travers le grand portail, on aperçoit deux platanes centenaires qui cadrent la façade sud du Château. Leurs tailles dites « en tête de chat », leur confèrent la silhouette traditionnelle des arbres que l'on retrouve dans les campagnes. À l'époque médiévale, il existait quatre tours, mais aujourd'hui, il n'en reste plus qu'une. Celle-ci intègre l'unique passage pour accéder au jardin placé en contrebas du grand mur de soutènement. Ce jardin se compose de deux terrasses, chacune agrémentée d'un bassin aux formes diverses et cadrées par des conifères taillés dans des géométries variables. Au cœur du jardin est mis en scène un olivier centenaire, essence rare pour l'époque.



VOIE VERTE
 Le projet de la voie verte de Prilly a pour but de créer une liaison nord-sud dans la Commune. À plus large échelle, cette voie permettra de mettre en relation le lac et la Vallée de la Jeunesse au sud avec le futur parc d'agglomération de la Blécherette au nord, via le secteur de Malley. La remise à ciel ouvert du ruisseau de Broye (voir ci-dessus) Remise à ciel ouvert du ruisseau de Broye - fait partie de ce projet et constitue un des tronçons d'une liaison nord-sud globale. Au sud de la Commune, ce projet s'intègre dans les plans de quartier en cours d'étude (Galicien et Grand-Pré par exemple) afin d'offrir un axe de mobilité douce dans un secteur en pleine évolution.

PARC CARL SAUTER
 Situé en face du Château de Renens, ce parc doit son nom à l'un de ses anciens propriétaires, imprimeur à Renens. L'élué à la Ville de Renens au milieu des années '60, il forme un cordon boisé composé essentiellement de conifères centenaires d'où se dégage un air parfumé de résine. La promenade qui le traverse est accompagnée d'arbres aux troncs majestueux et tortueux proposant une ambiance pittoresque, reflète des parcs au XIX^e siècle. Depuis ce chemin, quelques fenêtres paysagères se dégagent en direction du lac. Le long du sentier, on repère les séquoias géants grâce à leur écorce rouge, fibreuse, spongieuse et souple. Ceux-ci sont aussi appelés « arbre du boxeur » car ils étaient utilisés autrefois par les boxeurs américains pour s'entraîner sans se blesser. À l'entrée du parc, on peut admirer un catalpa, essence exotique d'ornement souvent utilisée dans les parcs de cette époque. De nombreux ifs participent à l'ambiance fraîche du parc. Ils sont connus pour la toxicité de leurs petits fruits rouges.

ITINÉRAIRE 7 LA BALADE DES JARDINS



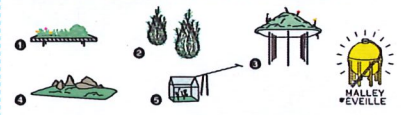
OUEST LAUSANNOIS
 STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS
 RUE DE LAUSANNE 35 CP 542 1020 RENENS 1
 T: 021 632 71 60 SD/L/OUEST-LAUSANNOIS.CH
 WWW.OUEST-LAUSANNOIS.CH

LES JARDINS DE MALLEY

CINQ CRÉATIONS VÉGÉTALES ISSUES DE « LAUSANNE JARDINS 2014 » ONT PRIS PLACE SUR LA PLAINE DE MALLEY. ENTRE TERRAINS VAGUES ET JARDINS CONTEMPORAINS, CES INSTALLATIONS INSOLITES FONT DÉCOUVRIR LES FUTURS ESPACES PUBLICS DE CE LIEU ET PERMETTENT DE PRENDRE LA MESURE DU POTENTIEL EXCEPTIONNEL DU QUARTIER. ILS OFFRENT UNE DÉAMBULATION POÉTIQUE POUR IMAGINER CE QUE SÉRA MALLEY DEMAIN.

CES JARDINS ANNONCENT LA COULEUR: MALLEY EST APPELÉ À DEVENIR PLUS VERT, PLUS BÂTI ET PLUS VIVANT. POUR PRÉPARER À CETTE ÉVOLUTION, CINQ PROJETS ONT ÉTÉ INSTALLÉS SUR LES FUTURS ESPACES PUBLICS DU QUARTIER: PLACES DE PARCS 1 DEVANT LE PARVIS DU THÉÂTRE KLÉBER-MÉLÉAU, SAUX COLOMIA 2 QUI DEVIENDRA LA PLACE DE LA COULISSE, SWISS HILL 3 QUI SE DRESSERA SUR LA FUTURE PLACE DE MALLEY, GARDEN BALANCE 4 ET PAR MONTS ET PAR VAUX 5 QUI INDIQUENT EN DUO LA PROCHAINE PLACE DU GALICEN.

INTITULÉ « MALLEY ET SES JARDINS », L'INSTALLATION FAIT PARTIE DU PROJET « REPLAY: ANIMER LA FRICHE DE MALLEY », INITIÉ PAR LES COMMUNES DE RENENS ET DE PRILLY, ASSOCIÉES AUX CFF, À LA VILLE DE LAUSANNE ET SOUTIENU PAR LE BUREAU STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS.



UNE MORAINÉ LATÉRALE DU GLACIER

Une moraine est une sorte de crête, résultat de l'accumulation de matériaux en lien avec la présence d'un glacier. À son apogée il y a 25 000 ans, le glacier du Rhône atteignait une altitude de près de 1400 mètres dans la région lausannoise! Cette ligne de crête débute à Lausanne du côté de la rue de Bourg, puis le long de l'esplanade de Montbenon et du quartier de Montelly. Depuis ici, elle continue son chemin en direction de Renens jusqu'aux alentours de la piscine et du cimetière où elle s'évanouit.

En suivant les pas de l'écrivain flâneur Pierre Corajoud, il ne faut pas hésiter à s'arrêter, voire à emprunter quelques instants un chemin de traverse. Ces pauses permettent aussi de prendre le temps de lire les commentaires au sujet des jardins historiques, proposés par Agathe Caviale, ainsi que les explications du bureau Stratégie et développement de l'Ouest lausannois au sujet des grands projets à venir sur le territoire. Mais ces temps d'arrêts offrent surtout la possibilité d'observer, humer, imaginer et échanger avec d'autres habitants ou promeneurs, l'impression laissée par ces lieux où se côtoient constructions insolites, curiosités historiques, et grands projets d'avenir.

Partenaires:



Elaboré dans le cadre des Journées européennes du patrimoine organisées par le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique, Section Monuments et Sites (SIPOL-HS) de l'Etat de Vaud.